

Diagnostic territorial

LIVRET THÉMATIQUE : Économie

Produire et travailler en Rhône Provence Baronnie

Septembre 2023



Table des matières

Les données utilisées	4
PARTIE 1 : Le portrait économique de territoire	5
1 Un tissu économique productif caractéristique du territoire.....	5
1.1 Une économie productive qui reste structurante pour le territoire.....	5
1.2 Une économie présentielle qui participe à l'attractivité	6
2. Les caractéristiques générales de l'emploi	9
2.1 Emploi et population active : les dynamiques de l'emploi local Nombre d'emplois et d'actifs dans le territoire en 2019.....	9
2.2. Des dynamiques plurielles de l'emploi : analyse territorialisée	10
2.3 Un niveau de qualification des actifs assez faible	11
2.4 Une population touchée par le chômage.....	11
2.5 Les activités tertiaires et l'industrie : deux secteurs pourvoyeurs d'emploi	12
2.6 Des spécificités économiques locales.....	13
3. Le tissu d'entreprises	14
3.1 De nombreuses petites entreprises et un enjeu de transmission.. La taille des établissements selon le nombre de salariés.....	14
3.2 De grandes entreprises implantées, moteur de l'économie productive et l'identité territoriale	14
3.3 Une majorité d'entreprises tournées vers le commerce et la construction	15
3.4. Une dynamique de création d'entreprises	15
Le taux de création d'entreprises (en %) entre 2011 et 2020	16
Synthèse du portrait socio-économique	17
Indicateurs socio-économiques clés par EPCI	17

Les principaux marqueurs économiques du territoire (approche par filières structurantes)	18
Les domaines d'activités analysés.....	18
Part et dynamiques d'évolution des domaines d'activités étudiés	19
La filière agricole et agro-alimentaire : un vecteur d'identité et structurant pour le territoire	20
1 Le profil agricole du territoire	20
1.1 Une population agricole et un nombre d'exploitations en diminution	20
1.2 Une surface agricole utile qui diminue	20
1.3 Une surface agricole utile diversifiée	21
2 L'économie agricole et agro-alimentaire : une variété de filières	22
2.1 Le poids économique des productions et transformations agricoles et agro-alimentaires	22
2.2 Les productions agricoles et les filières emblématiques du territoire concernées	22
2.3 La transformation agricole et agro-alimentaire et les filières concernées	26
2.4 La commercialisation des produits agricoles.....	27
2.5 Une agriculture de qualité et reconnue, facteur d'attractivité du territoire.....	28
2.5.1 Des produits du terroir labellisés.....	28
2.5.2 Une forte implantation de l'agriculture biologique.....	29
3 Synthèse et enjeux.....	30
La filière de l'énergie : le poids du nucléaire, des filières dérivées & des énergies renouvelables.....	31
1 Le nucléaire	31
2 Les énergies renouvelables.....	31
3 Synthèse et enjeux.....	34

La filière touristique, culturelle & métiers d'art.....	35	Filière de la grande logistique	48
1 Un patrimoine historique, culturel, naturel et paysager riche		1 Les caractéristiques générales des établissements et de l'emploi	
vecteur d'attractivité touristique	35	48	
<i>La culture, un levier d'attractivité économique et sociale</i>	36	2 Synthèse et enjeux.....	49
2 L'offre touristique : les hébergements marchands essentiellement		Le foncier économique : un outil de développement économique.....	50
caractérisée par l'hôtellerie de plein air	36	Le bilan du foncier : stock et flux (2011-2021).....	50
Tableau 4 Les 10 plus fortes capacités d'accueil en lits touristiques de		Analyse par EPCI.....	50
l'offre hôtelière de plein air	37		
Synthèse et enjeux	38		
Filière cartonnage et carton anobli.....	39		
1 Une filière historiquement développée dans le territoire	39		
Nombre d'emplois estimés par établissement	39		
2 Synthèse et enjeux.....	40		
Filière de l'artisanat, BTP, carrières et matériaux.....	41		
1 Les caractéristiques générales des établissements et de l'emploi			
41			
Le nombre d'emplois estimés par établissement	41		
2 Une filière structurante mais qui cependant n'apparaît pas comme			
une spécificité locale.....	42		
3 Synthèse et enjeux.....	43		
La filière de l'économie verte, environnementale et de recyclage : un tissu	44		
économique porté par des atouts et richesses non délocalisables	44		
1 Les aménités territoriales un socle pour le développement			
économique à ménager.....	44		
1.1 La beauté-cosmétique	44		
1.2 L'innovation et la recherche-développement : un support pour			
le développement de la filière.....	44		
1.3 Les éco-activités et recyclage de déchets.....	45		
2 Synthèse et enjeux.....	47		

Les données utilisées

Le diagnostic se base sur le traitement et l'analyse de plusieurs bases de données :

- le recensement général de la population de l'INSEE de 2019 (Base nationale),
- le Répertoire des Entreprises et des Etablissements (REE) de l'Insee de 2020,
- les données synthétisées par les **Chambres consulaires des commerces et de l'industrie de la Drôme, de l'Ardèche et de Vaucluse** fournies en Juin 2022 : les données proviennent du registre des commerces et des sociétés, de l'INSEE et des fichiers transmis par l'URSSAF
- les données synthétisées en Juin 2022 par les **Chambres d'Agriculture de la Drôme, de l'Ardèche et de Vaucluse**, issues du Recensement Général Agricole de 2020
- le diagnostic agricole réalisé par le **bureau d'études CERESCO** de septembre à février 2023
- le diagnostic des filières économiques et des établissements réalisé par les Bureaux d'études **Terre d'Avance et SETEC** entre septembre et février 2023 extrait par code NAF.

Pour les données exploitées (cf cadre adossé) un point de vigilance est apporté dans leur lecture :

La lecture de l'analyse quantitative doit se faire dans une philosophie d'**observation des « grandes masses »** afin de comprendre le **poids relatif** et les **dynamiques** des domaines d'activités économiques sur le territoire du SCoT.

- Les bureaux d'études ont fait le choix de s'appuyer sur deux sources de données complémentaires : l'Insee (bases de données Sirene et Analyse fonctionnelle de l'emploi) et l'URSSAF (base de données Acoss). Sur le plan économique, ces deux sources sont les bases de données les plus consolidées, récentes et permettant d'apprécier le mieux le tissu économique du territoire.
- La base ACOSS permet d'observer les dynamiques du tissu économique privé pour révéler l'état de l'écosystème d'entreprises du territoire. Agrégée par les URSSAF, sa donnée est fiable. Elle constitue par ailleurs un bon focus sur les moteurs économiques privés en « excluant » l'emploi de statut public.
- L'analyse quantitative réalisée ici se fait par un traitement statistique. Elle est donc dépendante des structures de ces bases et de leurs complétions.
- Enfin, le travail réalisé est à l'échelle du SCoT et d'une dizaine de domaines d'activité.

Principales bases de données exploitées pour l'analyse par filière :

Sirene : base de données de l'INSEE recensant les entreprises et leurs établissements ainsi que le nombre d'emplois. Nous exploitons ici les données 2022.

Analyse fonctionnelle de l'emploi : base de données de l'INSEE, sur la base du recensement (déclaratif), elle permet d'approcher certaines fonctions comme par ex. la R&D.

ACOSS : base de données URSSAF recensant le nombre d'établissements employeurs et effectifs salariés privés du secteur privé en fin d'année, par communes et par codes APE. Nous exploitons ici les données 2006-2021.

[*ici pour en savoir plus*](#)

PARTIE 1 : Le portrait économique de territoire

1 Une tissu économique productif caractéristique du territoire

1.1 Une économie productive qui reste structurante pour le territoire

L'économie productive concernait, en 1999, 45% des emplois du territoire. Même si ces dernières années la part des activités productives a reculé au profit des activités présentes, elle reste une sphère économique importante comparée au niveau national.



De quoi parle-t-on ? Définitions.

Les **activités productives** produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère. Elles regroupent les entreprises de secteurs orientés vers les marchés extérieurs (le commerce de gros, l'agriculture, les activités industrielles, les services aux entreprises, la recherche, les activités liées à l'énergie, le transport de marchandises, une partie des activités immobilières).

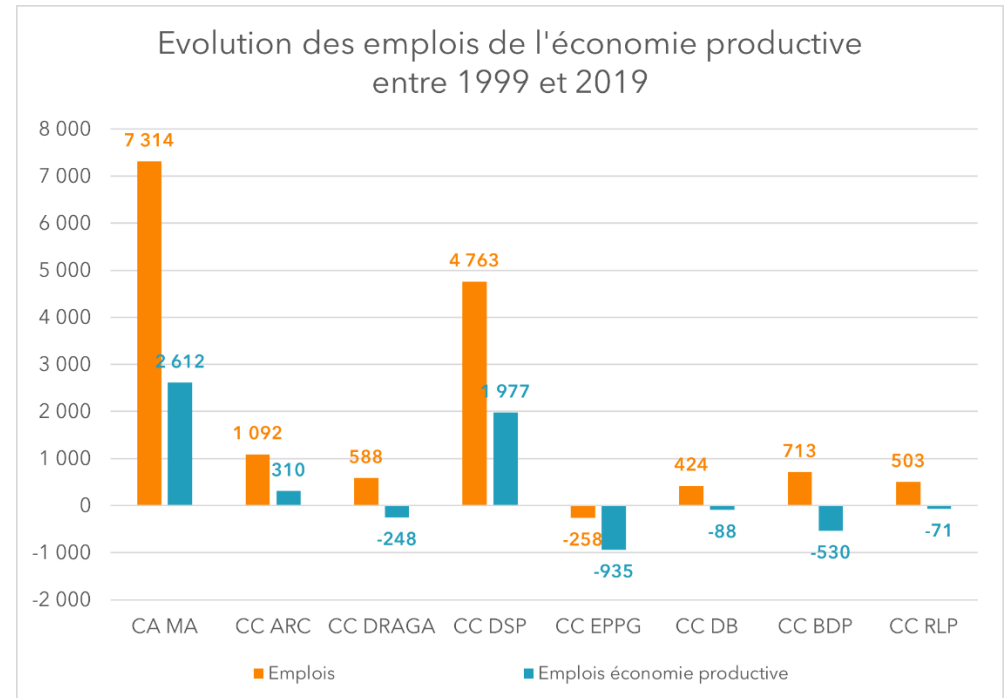
Les activités productives de ce territoire s'appuient notamment sur la présence d'entreprises des secteurs de l'industrie et de la construction. Les territoires rhodaniens ont en particulier connu une hausse du tissu économique productif entre 1999 et 2019. Il s'agit notamment de l'agglomération de Montélimar (CA MA), CC Ardèche Rhône Coiron (CC ARC), CC Drôme Sud Provence (CC DSP). A l'inverse, la CC Enclave des Papes-Pays de Grignan (CC EPPG), CC Baronnies en Drôme Provençale (CC BDP), CC du Rhône aux Gorges de l'Ardèche (DRAGA), CC Dieulefit-Bourdeaux (CC DB) et CC Rhône Lez Provence (CC RLP) ont connu une diminution de la sphère productive au cours ces vingt dernières années au profit de la sphère résidentielle dont les activités sont davantage tournées vers le tertiaire.

Bien que l'économie productive ait globalement diminué à l'échelle du SCoT, elle en reste un marqueur. Elle concerne encore 40% des emplois en 2019. Le territoire se distingue de la moyenne nationale et conserve un tissu économique productif : 35% des emplois relèvent de la sphère productive en France.

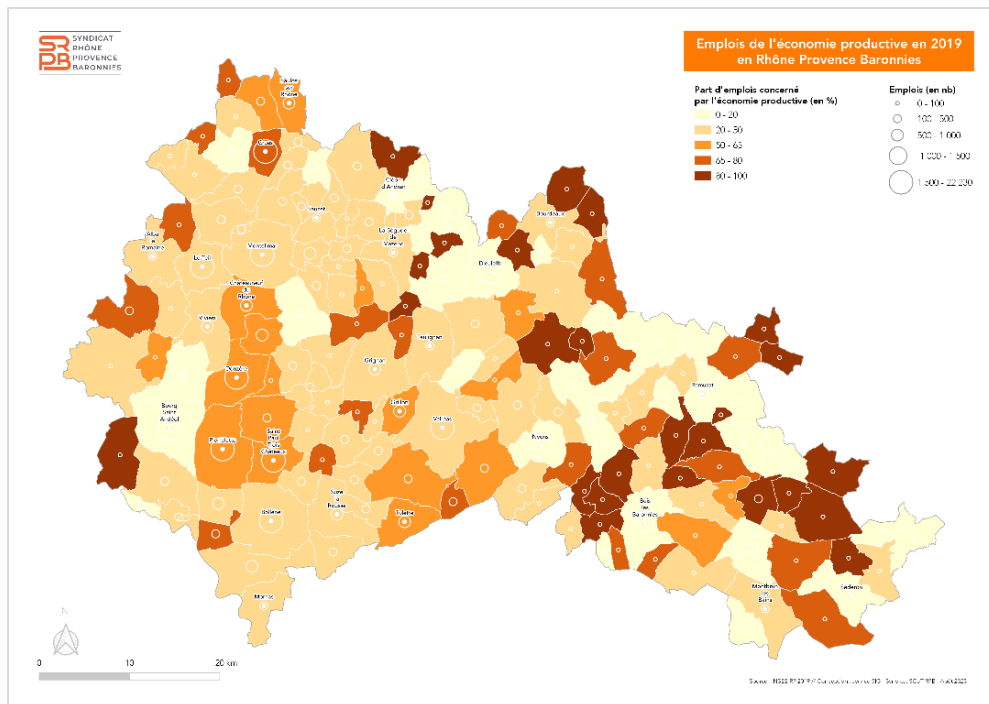
L'implantation des activités de l'industrie, de l'énergie et de transport de marchandises et de la construction explique l'importante proportion d'emplois productifs dans certaines communes de la vallée du Rhône, notamment de la CC Ardèche Rhône Coiron et CC Drôme Sud Provence (centrales nucléaires Cruas-

Meysse et du Tricastin, implantations des infrastructures routières et de logistique, par exemple). La sphère productive est prépondérante dans ces deux EPCI, elle représente respectivement 51% et 53% des emplois des territoires.

Le poids de l'économie productive est également important dans les communes situées aux franges Est du territoire, souvent tournées vers la production et la transformation agricole.



Source : Réalisation SMRPB, Insee RP 2019



Source : Réalisation SMRPB, Insee RP 2019

1.2 Une économie présentielle qui participe à l'attractivité

L'économie présentielle répond à la demande de la population présente sur un territoire, qu'il s'agisse de résidents ou de touristes. Elle est la première source d'emplois sur le territoire. Elle concerne en 2019 plus de la moitié des emplois (60%). En comparaison de la moyenne nationale, l'économie du territoire est moins tournée vers l'économie de proximité (64%).

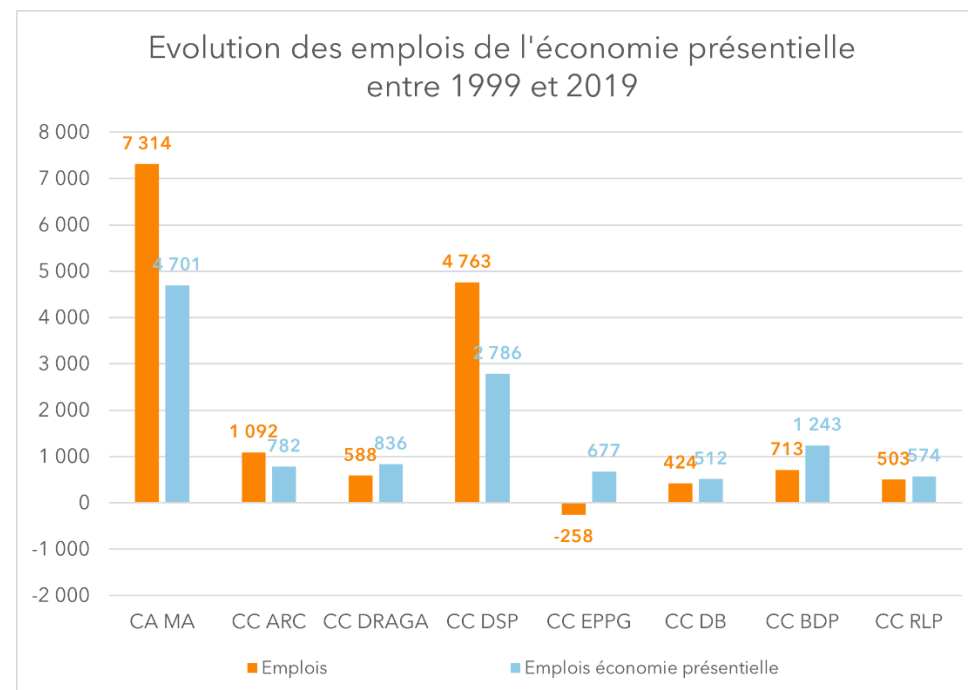


De quoi parle-t-on ? Définition

Les activités présentielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. Elle caractérise une économie de proximité fondée sur la population réellement présente sur un territoire qui à la fois produit et consomme localement, générant ainsi une activité économique (les activités d'éducation, de santé et d'action sociale, les administrations, le commerce de détail, l'hôtellerie et restauration, la construction, les activités financières, les services domestiques et le transport de voyageurs).

Une mutation du tissu économique local s'est opérée dans le territoire au cours de ses vingt dernières années par la tertiarisation de l'économie. La proportion d'emplois présentiels sur le territoire est passée de 55% en 1999 à 60% en 2019.

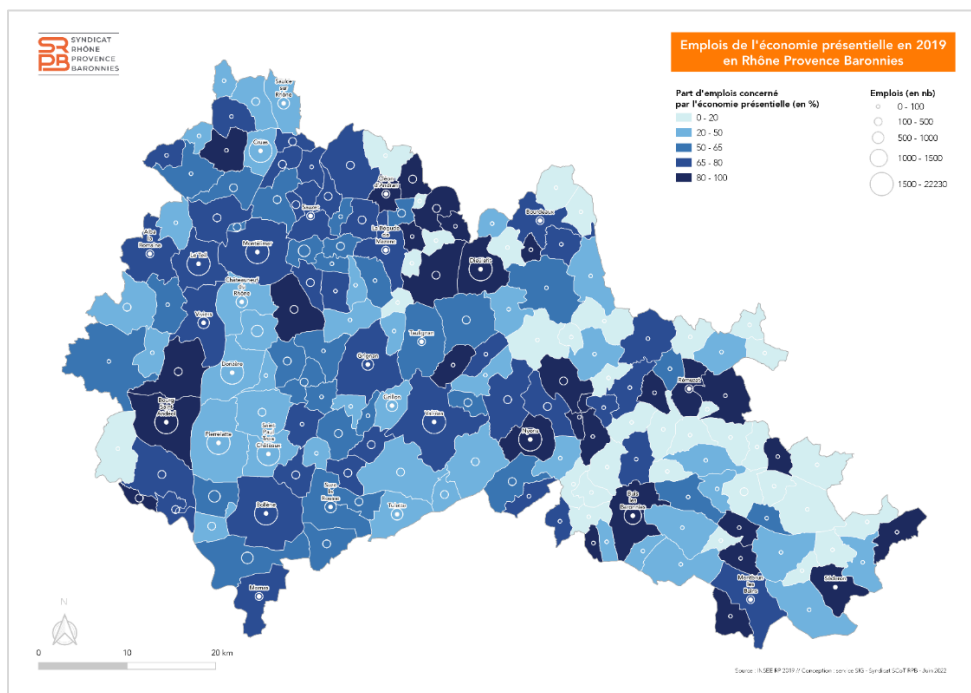
L'évolution du tissu économique s'explique en particulier par la dynamique de croissance démographique (le territoire attire naturellement de nouvelles populations) et son attractivité touristique. Ce constat se retrouve sur l'ensemble des territoires intercommunaux du SCoT.



Source : Réalisation SMRPB, Insee RP 2019

Outre l'attractivité résidentielle et touristique, l'attractivité en termes d'emploi, la présence d'industries, le niveau de vie général de la population résidente sont des facteurs à observer pour comprendre le développement de l'économie présente :

- les principaux pôles urbains et les communes en périphérie dont la part d'emplois de l'économie productive est particulièrement élevée (Montélimar, Le Teil, Bourg-Saint-Andéol, Bollène, Valréas, Dieulefit, Nyons, Buis-les-Baronnies, etc.). Ce constat s'explique par l'attractivité résidentielle de ces secteurs et de forte présence, par exemple du tissu commercial de proximité.
- certaines communes rurales à l'Est du territoire, davantage tournées vers le tourisme et la culture qui sont des moteurs de développement de l'économie présente.



Source : Réalisation SMRPB, Insee RP 2019



Zoom sur : Les métiers de la santé

Une partie de l'économie locale du territoire est orientée vers la santé et les activités de bien-être. Elle concerne plus de 10 070 salariés en 2020 (URSSAF, 2020).

Le secteur de la santé s'adosse essentiellement sur la fonction présente et l'offre de soins. Il génère des retombées économiques sur le territoire et crée de l'emploi local direct et indirect.

Le Groupement Hospitalier Territorial (GHT) de Montélimar Portes de Provence, plus gros pourvoyeur d'emplois du domaine, rayonne à l'échelle du territoire (près de 1 400 emplois salariés). Des équipements relais, centres de proximité, antennes du GHT, sont supports d'emplois. Dans le territoire des Baronnies en Drôme Provençale, les emplois se composent à 75% d'aides à domicile en corrélation avec l'âge moyen de la population (40% de la population y a plus de 60 ans).

Le positionnement du territoire est affirmé notamment à travers le thermalisme. La station thermale de Montbrun-les-Bains présente un caractère spécifique et structurant pour le territoire. Tourné vers le bien-être et la santé, il participe au développement économique local. Le thermalisme est un facteur d'attractivité pour le territoire et attire une clientèle nombreuse, souvent âgée en quête de bien-être, et de plus en plus haut de gamme.

Si les métiers de la santé et du soin sont pourvoyeurs d'emplois locaux et sont essentiels à conforter voire renforcer la qualité de vie des habitants, ils doivent aussi permettre de répondre aux besoins liés aux vieillissements de la population.

1.2.2 Le commerce : un élément important de l'économie de proximité

Le secteur du commerce et services de détails représente **8 798 emplois sur l'ensemble du territoire du SCoT**. Cela représente 13% de l'emploi total (y compris l'emploi public). En 2021, **3 756 établissements commerciaux** actifs se trouvent sur le territoire du SCoT, soit 37% des établissements inscrits au Registre du Commerce et des Sociétés.

Les données issues de l'étude du maillage commercial (Lestoux&Associés, 2022)¹ montrent que :

¹ Les synthèses de l'étude sont disponibles sur le site internet du SCoT : <https://www.srpb.fr/La-procedure-d-elaboration.GB.htm>

- le territoire du SCoT Rhône Provence Baronnies regroupe **3 006 commerces traditionnels de moins de 300 m²** de surface commerciale ;
- le **plancher commercial des Grandes et Moyennes Surfaces actives** (> 300m²) représente près de **285 718 m²** sur le territoire du SCoT Rhône Provence Baronnies en 2022 ;
- **de 2010 à 2022, 47 662 m² de surfaces commerciales en GMS ont été créées** sur le territoire. Cela équivaut à une **croissance brute des surfaces de 17,5%**, près de 3 fois supérieure à la croissance démographique ;
- l'offre commerciale traditionnelle se concentre majoritairement le long de la vallée du Rhône ainsi que sur les pôles structurants des EPCI ;
- à elle seule, **la ville de Montélimar concentre près d'un tiers de l'offre** du territoire et parmi les 177 communes du SCoT, 51 ne présentent aucune offre commerciale ;
- avec **956 établissements soit près de 31,8% des activités, la filière des cafés hôtels restaurants est la plus représentée** sur le territoire dans une proportion supérieure aux moyennes habituelles (20-25%) ;
- si l'offre alimentaire apparaît comme le second secteur le plus représenté avec 16,3% de l'offre totale, celle-ci est néanmoins assez réduite en centre-ville/centre-bourg avec plus d'un tiers de cette offre qui se situe en dehors des centralités.

Au-delà des retombées économiques qu'il engendre, en termes d'emplois notamment, **le commerce met en avant dans la réflexion pour le SCoT des enjeux d'équilibre du maillage territorial**, de maintien et de confortement d'une offre commerciale de proximité et la transition nécessaire des grandes surfaces commerciales de périphérie.

1.2.3 L'économie sociale et solidaire : un réseau solide de petits établissements



De quoi parle-t-on ? Définition

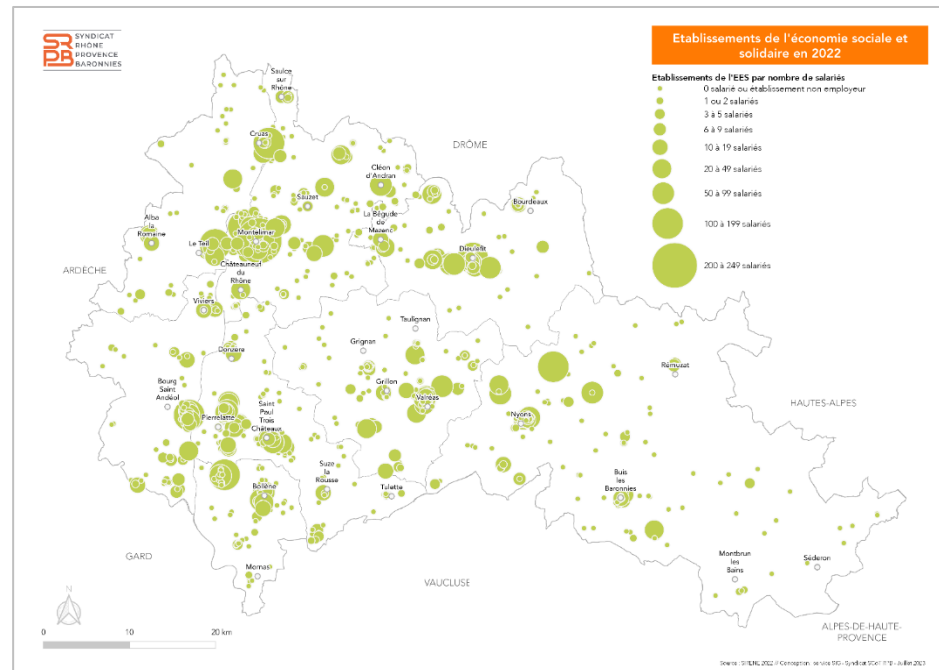
L'économie sociale et solidaire comprend quatre familles juridiques (associations, fondations, coopératives et mutuelles) et une nouvelle catégorie, adhérant aux mêmes principes :

- poursuivre un but social autre que le seul partage des bénéfices ;
- une lucrativité encadrée ;
- une gouvernance démocratique et participative.

En 2022, l'économie sociale et solidaire (ESS) concerne plus de **5 000 établissements** et **6 300 emplois, soit 10 % des entreprises et salariés du territoire**. A titre de

comparaison, l'économie sociale et solidaire du territoire est équivalente aux moyennes départementales : elle représente 9 % des établissements de Vaucluse et 11 % des établissements de l'Ardèche et de la Drôme.

Près de 40% des établissements de l'économie sociale et solidaire ont moins de 10 salariés. **Cela concerne 1 951 établissements, dont 1 595 n'ont aucun salarié ou ne sont pas établissements employeur**. A l'inverse, 32 entreprises offrent plus de 50 emplois. Il s'agit, par exemple, du groupement mutualiste Oxance, l'association pour l'aide aux familles, l'association les Amis des Tilleuls ou encore l'Association Gestionnaire d'Etablissements médico-sociaux.



Source : Réalisation SMRPB, SIRENE 2022

2. Les caractéristiques générales de l'emploi

2.1 Emploi et population active : les dynamiques de l'emploi local

En 2019, le territoire comptait environ 85 410 emplois et 85 520 actifs occupés (INSEE, 2019). Le territoire compte plus d'actifs que d'emplois. L'agglomération de Montélimar et la CC Drôme Sud Provence concentrent plus de la moitié des emplois du territoire (respectivement 33% et 25% des emplois). Elles sont aussi les collectivités les plus peuplées.

Nombre d'emploi et d'actifs dans le territoire en 2019

2019	Nombre d'emplois occupés dans le territoire*	Part des emplois total du territoire (en %)	Nombre d'actifs
CA Montélimar-Agglomération	28 298	33%	40 922
CC Ardèche Rhône Coiron	7 054	8%	14 210
CC DRAGA	4 091	5%	11 231
CC Drôme Sud Provence	21 087	25%	25 780
CC Enclave des Papes-Pays de Grignan	7 026		13 186
CC Dieulefit-Bourdeaux	3 004	4%	5 210
CC Baronnie en Drôme Provençale	7 241	8%	11 579
CC Rhône Lez Provence	7 610	9%	13 887
SCoT Rhône Provence Baronnie	85 410	100%	136 005

Source : Réalisation SMRPB, Insee RP 2019

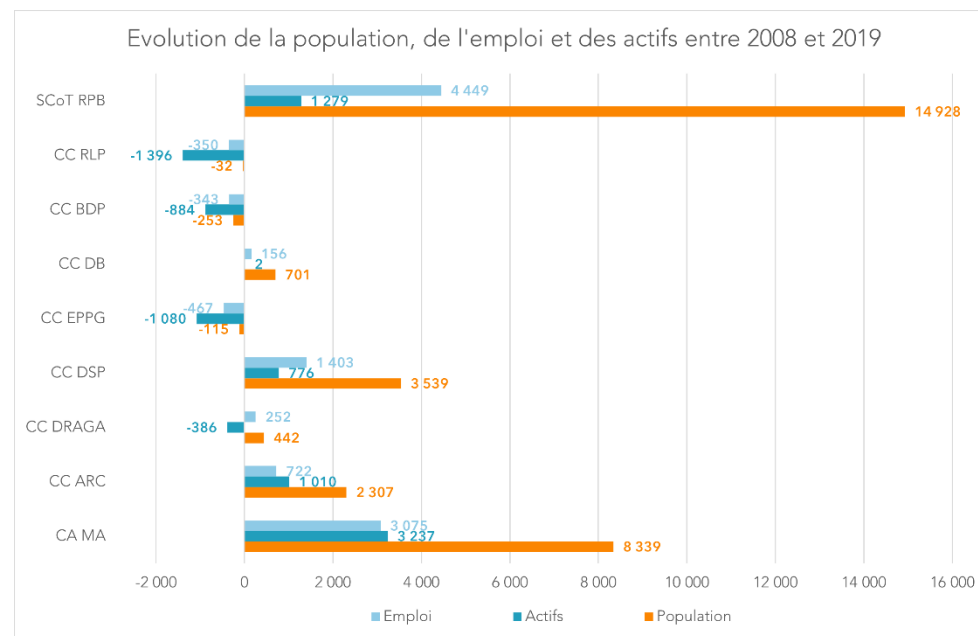
Au cours de la période 2008-2019, la population au sein du périmètre du SCoT a augmenté d'environ 15 000 habitants, e 4 500 emplois et d'un peu moins de 1 300 actifs (15-64 ans en âge de travailler).

Il est possible de constater une corrélation entre la croissance du nombre d'emplois et d'actifs. La dynamique démographique s'accompagne souvent par une hausse de la population active et du nombre d'emplois. Cependant, la hausse de la

population est supérieure à la croissance de la population active et du nombre d'emplois. **Au cours de la période 2008-2019, le territoire a proposé plus d'emplois qu'il n'attire d'actifs.**

Cette évolution se décline de façon différente selon les intercommunalités. L'agglomération de Montélimar enregistre la plus forte progression démographique, d'actifs mais également du nombre d'emplois, suivie par la CC Drôme Sud Provence. Il est possible de distinguer trois types de dynamiques :

- Une hausse démographique accompagnée par une croissance d'actifs et d'emplois : CA Montélimar-Agglomération, CC Drôme Sud Provence, CC Ardèche Rhône Coiron et CC Dieulefit-Bourdeaux.
- Une baisse démographique corrélée à une perte d'actifs et d'emplois : CC Baronnie en Drôme Provençale, CC Enclave des Papes-Pays de Grignan et CC Rhône Lez Provence
- Une hausse démographique en parallèle d'une baisse d'actifs et d'emplois : CC DRAGA



Source : Réalisation SMRPB, Insee RP 2019

2.2. Des dynamiques plurielles de l'emploi : analyse territorialisée

Parmi les 177 communes du territoire, 22 comportent plus de 500 emplois, et près d'une douzaine seulement comptabilise plus de 1 000 emplois.

La vallée du Rhône joue un rôle structurant dans la dynamique de l'emploi dans le territoire. Il est possible d'identifier deux principales polarités d'emplois avec d'une part le Nord de la vallée du Rhône (Montélimar, Le Teil, Cruas, Saulce-sur-Rhône) et le Sud (Pierrelatte, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Bourg-Saint-Andéol, Bollène et Lapalud).

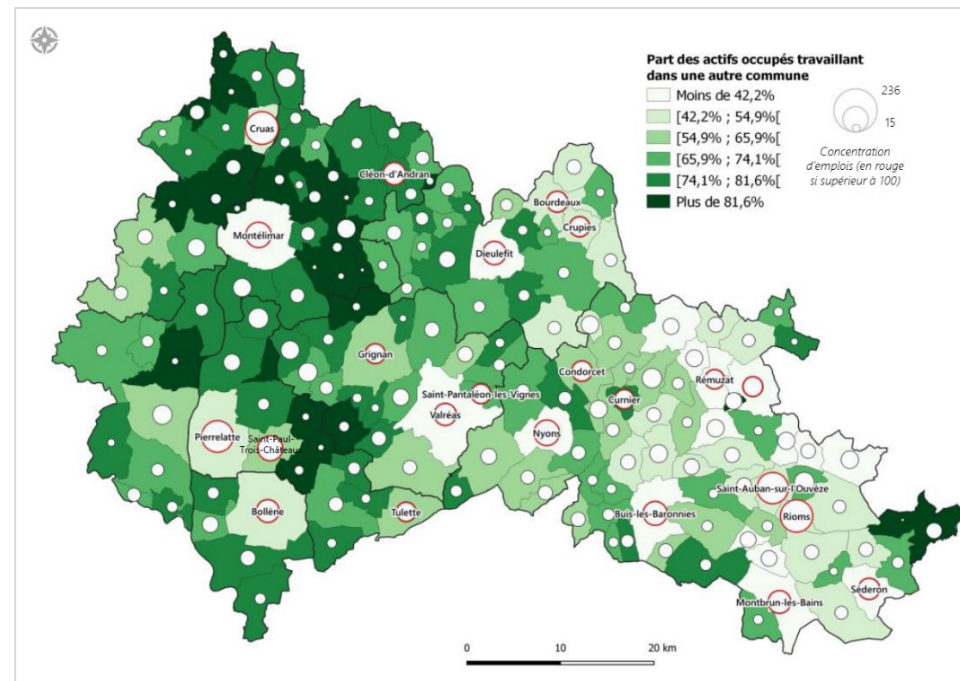
Par ailleurs, à l'Est du territoire, quatre pôles d'emplois sont également structurant et comptabilisent plus de 500 emplois en 2018. Il s'agit de : Dieulefit, Nyons, Valréas et Buis-les-Baronnies.

En 2018, le territoire recense environ 85 500 actifs occupés. En comparaison des moyennes drômoises et vauclusiennes, le territoire offre moins d'emplois qu'il n'a d'actifs (98 emplois pour 100 actifs occupés dans le territoire, contre 105 emplois en Drôme et 102 emplois en Vaucluse).

L'analyse de la dynamique économique du territoire donne à voir trois tendances :

- La plupart des actifs occupés résidant à Cruas, Montélimar, Valréas, Dieulefit, Nyons et Buis-les-Baronnies travaillent dans leur commune de résidence
- Il est possible de constater une forte évasion des actifs occupés résidant en périphérie immédiate de la Vallée du Rhône. Les communes périphériques sont, dans l'ensemble, à vocation résidentielle et apparaissent moins comme des pôles d'emplois. Les actifs occupés travaillent en-dehors de leur commune de résidence, en direction des principaux pôles d'emplois Montélimar, Pierrelatte, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Grignan, etc.
- Il existe des pôles d'emplois à vocation de proximité à l'Est du territoire, dans les communes plus rurales (Rioms, Saint-Auban-sur-l'Ouvèze, Crupies, Rémuzat, Verclause, Séderon, etc.). La plupart des actifs vivant dans les communes rurales, à l'Est du territoire travaillent à proximité de leur lieu de résidence. L'évasion des actifs apparaît donc moins forte que dans le reste du territoire.

Les pôles d'emplois de proximité apparaissent comme des potentiels d'attractivité. Néanmoins, cela reste à nuancer compte-tenu de leur faible poids démographique (en nombre d'habitants). S'ajoutent également à cela, des enjeux topographiques qui impactent les dynamiques de déplacement à destination des pôles d'emploi.



Source : Réalisation Lestoux & Associés, Insee RP 2019

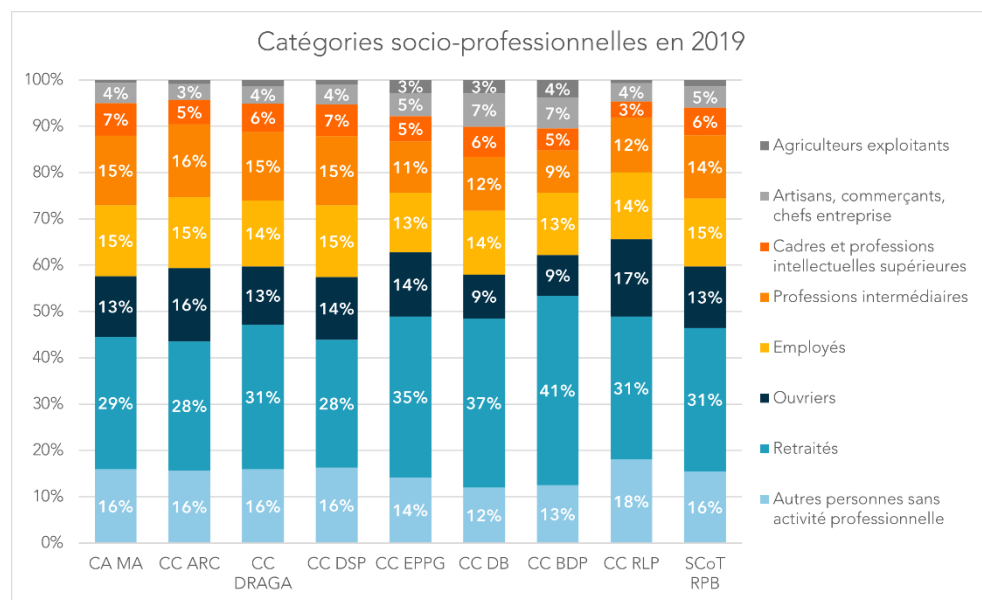
2.3 Un niveau de qualification des actifs assez faible

La population du territoire tend à être peu qualifiée. Les cadres et professions intellectuelles supérieures, les professions intermédiaires et les artisans-commerçants-chefs d'entreprises sont peu présentés dans le territoire. Ces catégories socio-professionnelles représentent 25% des actifs (respectivement 5%, 6% et 14%).

En lien avec la proportion de personnes âgées et le nombre de personnes sans emploi, le territoire comprend **une importante part de retraités et d'actifs sans activité professionnelle**, et représente près de 50 % de la population active.

À titre d'exemple, en 2018, la proportion d'habitants étant titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur (37 %) est légèrement en-dessous des moyennes ardéchoises (40 %) et drômoises (38 %).

La population est moins diplômée (enseignement supérieur) par rapport aux moyennes ardéchoises et drômoises (37 % contre 40 % en Drôme et 38 % en Ardèche).

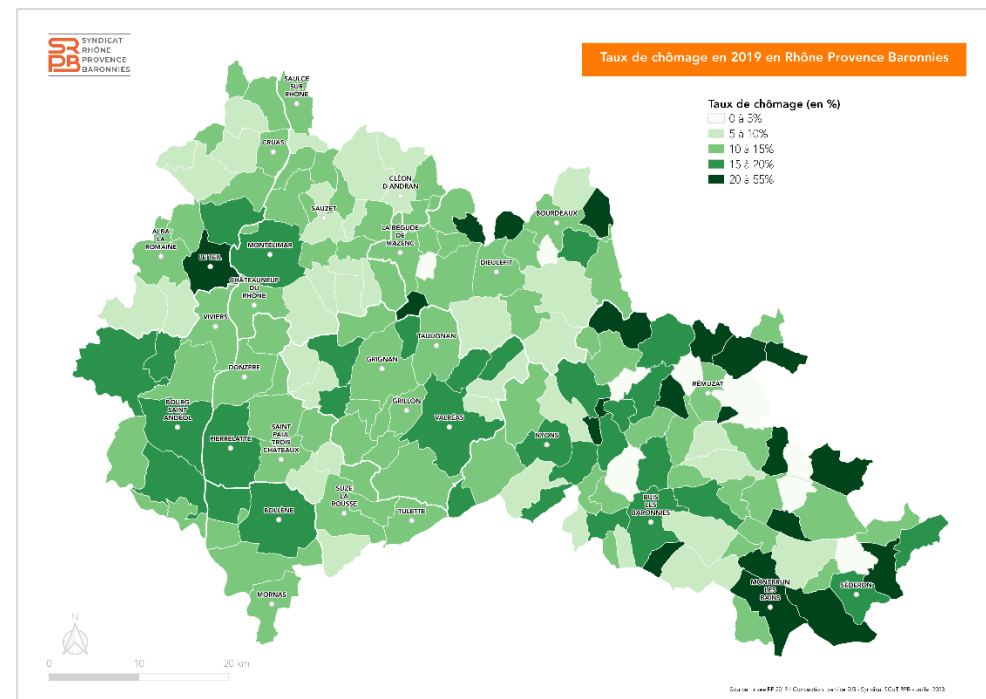


Source : Réalisation SMRPB, Insee RP 2019

2.4 Une population touchée par le chômage

En 2019, le territoire comptait **15% des actifs au chômage**. Depuis 2008, le taux de chômage progresse et représente une hausse de 2%. Le taux de chômage en Rhône Provence Baronnies est supérieur aux moyennes départementales (Drôme : 9% ; Ardèche : 10% ; Vaucluse : 16%).

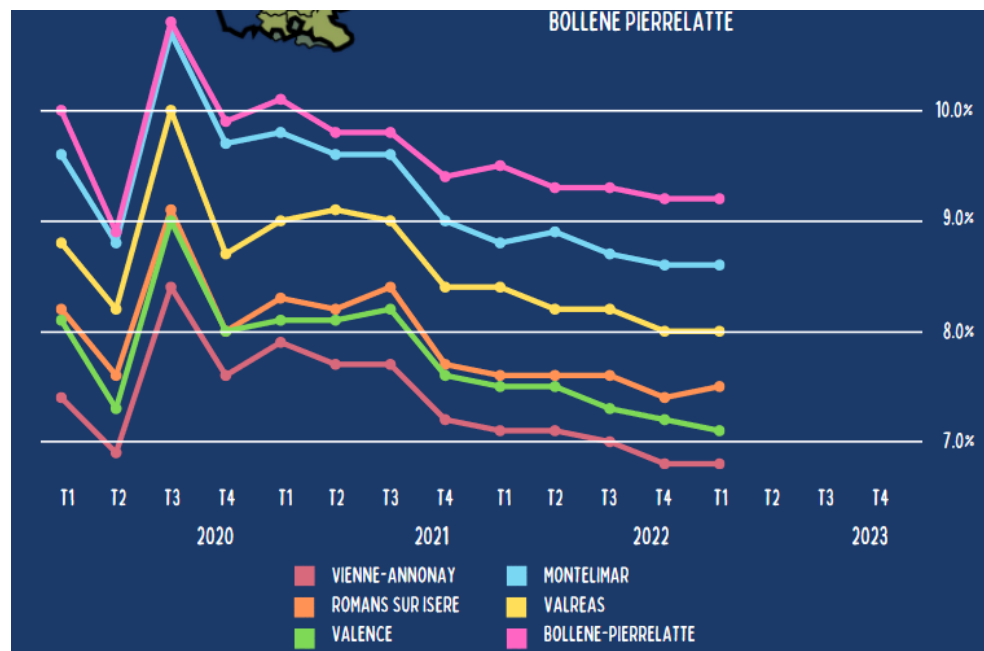
La population touchée par le chômage est relativement dispersée sur le territoire. Trois territoires enregistrent des taux de chômage supérieurs à la moyenne du territoire. Il s'agit des CC Rhône Lez Provence (17%), CC DRAGA (16%) et CC Baronnies en Drôme Provençale (16%). Ce taux est moins élevé sur la CC Dieulefit-Bourdeaux (12%) et CC Drôme Sud Provence (14%). En revanche, **les populations résidant dans les principaux pôles urbains tendent à être davantage concernées par le chômage** (Le Teil, Bollène, Valréas, Nyons, Pierrelatte, Bourg-Saint-Andéol, Séderon, Montélimar et Buis-les-Baronnies). Néanmoins, ce sont les territoires les plus ruraux et enclavés à l'Est qui enregistrent les plus forts taux de chômage.



Source : Réalisation SMRPB, Insee RP 2019

Néanmoins, les tendances nationales récentes montrent une baisse générale du chômage. Le recrutement apparaît comme un enjeu important pour conserver un tissu économique local diversifié.

A titre de comparaison, il est possible de constater que dans le bassin d'emploi de Bollène-Pierrelatte, territoire industriel, le taux de chômage tend à diminuer depuis 2020.



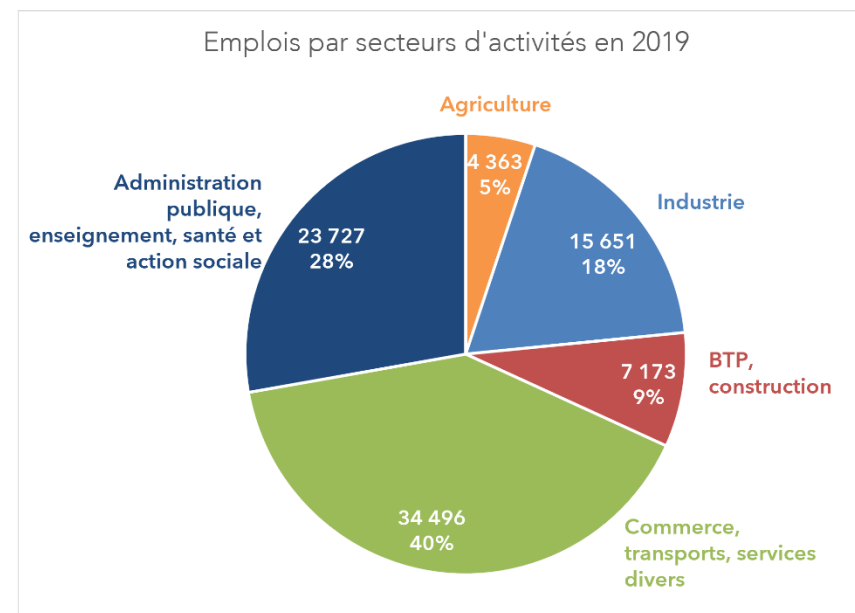
Source : Statistiques sur l'emploi dans la Drôme, Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités (DREETS)

2.5 Les activités tertiaires et l'industrie : deux secteurs pourvoyeurs d'emploi

En lien avec le poids de l'économie présente dans le territoire, les activités tertiaires et servicielles sont les principaux secteurs employeurs du territoire en 2019. Les secteurs du commerce, transports, services divers et celui de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale comprennent plus de la moitié des emplois du territoire (près de 60 000 emplois, soit 68% des emplois totaux). Le maintien de l'administration publique et la garantie des services de proximité sont aussi des enjeux de maintien de l'emploi local.

Néanmoins, les secteurs de l'industrie, de la construction et de l'agriculture ont généré en 2019 environ 27 200 emplois. L'industrie est le principal pourvoyeur

d'emploi de l'économie productive au regard des activités industrielles locales tournées vers le nucléaire et le papier-carton.



Source : Réalisation SMRPB, Insee RP 2019

L'emploi public et l'emploi privé ACOSS, 2021

En 2021, l'emploi public rassemble près de 18 400 emplois dans le territoire. Il représente près de 30% des effectifs salariés (services publics et administration publique, santé et action sociale).

L'emploi privé représente près de 57 200 effectifs salariés à l'échelle du SCoT. L'agglomération de Montélimar rassemble un tiers des effectifs salariés du territoire et la proportion d'emplois privés dans la CC Drôme Sud Provence est de l'ordre de 31%. La plupart des emplois privés (environ 22%) sont issus du secteur industriel (production d'électricité, métallurgie, industries alimentaires, papier-carton), du commerce et services de détail (environ 13%) et des activités tertiaires (environ 10%).

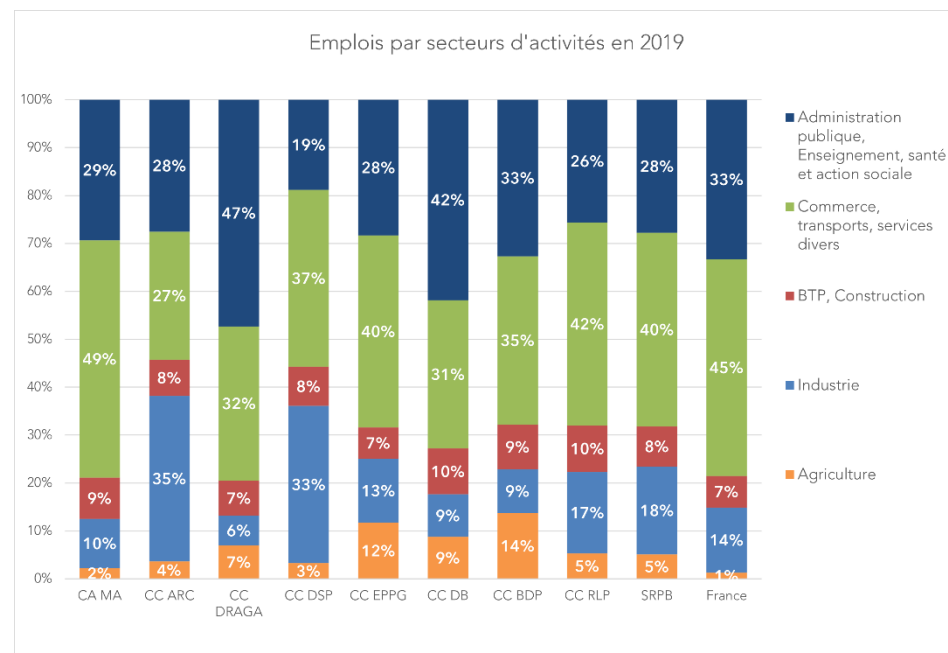
2.6 Des spécificités économiques locales

Par rapport au niveau national, le périmètre du SCoT est davantage tourné vers l'industrie, l'agriculture et la construction. A l'échelle plus locale, il est possible de différencier des territoires présentant des particularités dans leur tissu économique par rapport à la moyenne du SCoT. Ce sont notamment les secteurs de l'administration publique, l'enseignement, la santé et les actions sociales et le commerce, les transports et les services divers qui se distinguent le plus.

Les emplois de l'industrie participent de manière importante à l'économie des territoires Drôme Sud Provence et Ardèche Rhône Coiron. Le secteur représente respectivement 35 % et 33 % des emplois, comparativement au territoire du SCoT (18 %) et à la moyenne nationale (14%). Le poids de l'industrie s'explique par l'implantation des centrales nucléaires de Cruas-Meysses et du Tricastin qui sont d'importants pourvoyeurs d'emplois.

Aussi, l'économie locale de certains secteurs s'est tournée vers les activités commerciales, tertiaires, de services et de transport :

- Près de la moitié des emplois de la CC DRAGA (47%) et CC Dieulefit-Bourdeaux (42%) sont issus de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale
- De nombreux emplois de l'agglomération de Montélimar sont tournés vers le secteur du commerce, des transports et des services divers. Ce constat relève du poids de la population et du commerce de proximité, mais aussi de la présence des infrastructures de transports et de logistique.



Sources : Réalisation SMRPB, Insee RP 2019

3. Le tissu d'entreprises

3.1 De nombreuses petites entreprises et un enjeu de transmission

En 2021, le territoire rassemble près **22 700 entreprises**. Le tissu économique se compose majoritairement de très petites entreprises (TPE), généralement non-employeuses : plus de la moitié des établissements ne comptent aucun salarié (75.5%, soit 17 136 établissements) et 20% comptent moins de 10 salariés (4 657 établissements).

A l'échelle du territoire, un tiers des responsables de petites entreprises (moins de 10 salariés) inscrites au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS)² ont plus de 55 ans. Cette proportion pose la question de la transmission des entreprises. Ce phénomène concerne en particulier les secteurs du commerce de gros et des services aux entreprises. Cet enjeu concerne en particulier :

- les secteurs du commerce de gros (46% des établissements concernés) et des services aux entreprises (38%)
- les territoires de la CC DRAGA (41% des établissements concernés) et la CC des Baronnies en Drôme Provençale (40%).

La taille des établissements selon le nombre de salariés

	Nombre d'établissements par classe d'effectifs salariés	Part d'établissements par classe d'effectifs salariés (%)	
		SRPB	France
Ensemble	22 696	100%	100%
0 ou inconnu	17 136	75.5%	75.5%
1 à 9 salariés	4 657	20.5%	19.9%
10 à 19 salariés	470	2.1%	2.3%
20 à 49 salariés	287	1.3%	1.4%
50 à 99 salariés	92	0.4%	0.4%
100 à 249 salariés	41	0.2%	0.2%
250 salariés et plus	13	0.1%	0.1%

Source : Réalisation SRPB, Insee REE-Sirene 2020

²Données traitées par les CCI.

3.2 De grandes entreprises implantées, moteurs de l'économie productive et l'identité territoriale

Parmi les ressortissants de la CCI et inscrits au RCS, 10 établissements comprennent plus de 250 effectifs salariés. Ces grandes entreprises sont d'importants moteurs économiques pour le territoire.

Les principaux pourvoyeurs d'emplois sont issus du secteur de l'industrie (production ou activités dérivées) et contribuent à l'identité du territoire.

Les 10 plus grands établissements (emplois) inscrits au RCS au 31/12/2021

SCoT AuRA	Raison sociale**	Effectifs	Code NAF 732	Intitulé NAF 732	Activité détaillée
07 - Cruas	Electricité de France	1 442	3511Z	Production d'électricité	Production électricité
26 - Saint-Paul-Trois-Châteaux	Electricité de France	1 390	3511Z	Production d'électricité	Production électricité
26 - Montélimar	Transports Chalavan et Duc	465	4941A	Transports routiers de fret interurbains	Transports internationaux, transport routier de marchandises sous toutes ses formes, la location de véhicules.
84- Mondragon	Entreprise Marius Sabatier	404	8121Z	Nettoyage courant des bâtiments	Travaux publics déboisement fauchage terrassement nettoyage entretien
84- Bollène	Société d'enrichissement du tricastin	385	2446Z	Elaboration et transformation de matières nucléaires	Toute activité se rattachant à l'enrichissement de matières nucléaires
26 - Pierrelatte	Assystemengineering and operation services	384	7112B	Ingénierie, études techniques	Conception, organisation, réalisation, optimisation d'opérations d'exploitation et maintenance de systèmes unit et ensemble des activités pour le secteur du nucléaire de l'énergie et de la pharmacie
26 - Saint-Paul-Trois-Châteaux	Gerflor Provence SNC - fabrication	374	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	Fabrication de revêtements de sols plastiques

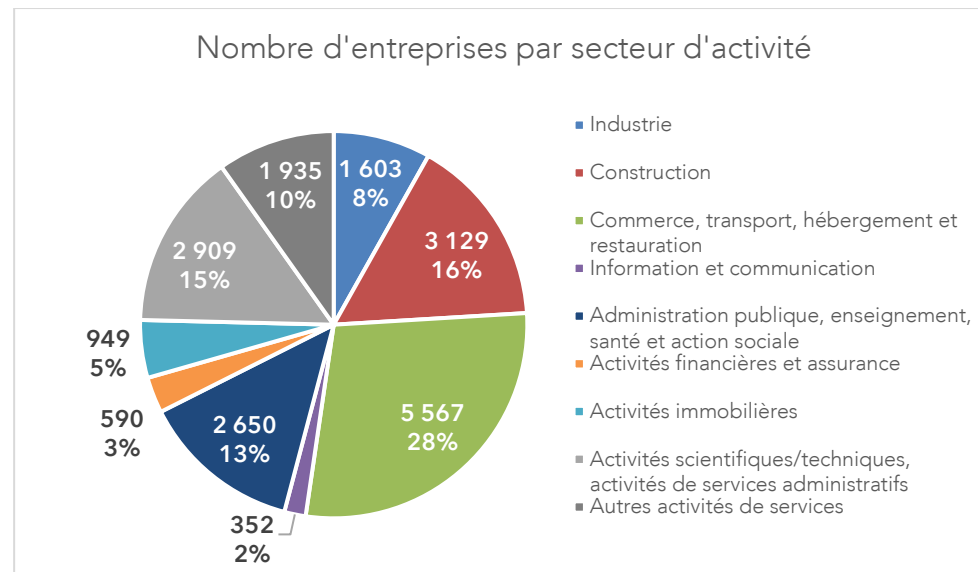
26 - Montélimar	Autajon CS	370	1812Z	Autre imprimerie (labeur)	Activité d'imprimerie achat vente fabrication traitement impression de cartonnages industrie et commerce de tous articles et produits de conditionnement
07 - Bourg-Saint-Andéol	Ardèche applications techniques d'électricité et de mesures	349	7112B	Ingénierie, études techniques	Travaux d'études de développement et d'applications électroniques conception réalisation et mise au point de matériels spécifiques mise en œuvre de nouvelles technologies études et réalisations d'installations électriques et électromécaniques dépannage maintenance installations service en maintenance assistance prestation entretien réparation industrielle commerce en tout négoce
26 - Saint-Paul-Trois-Châteaux	Gerflor - Vente	335	2223Z	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	Vente de tous produits synthétiques

Source : Réalisation SMRPB, CCI Ardèche-Drôme-Vaucluse

3.3 Une majorité d'entreprises tournées vers le commerce et la construction

Plus de la moitié des établissements du territoire sont issus des secteurs du commerce, transport, hébergement et restauration et de la construction. Ils représentent respectivement 28% et 16% des entreprises du territoire.

De nombreux établissements sont aussi tournés vers les activités de l'administration publique, de la santé et action sociale, tertiaires et de l'industrie.



Source : Réalisation SMRPB, Insee REE 2020

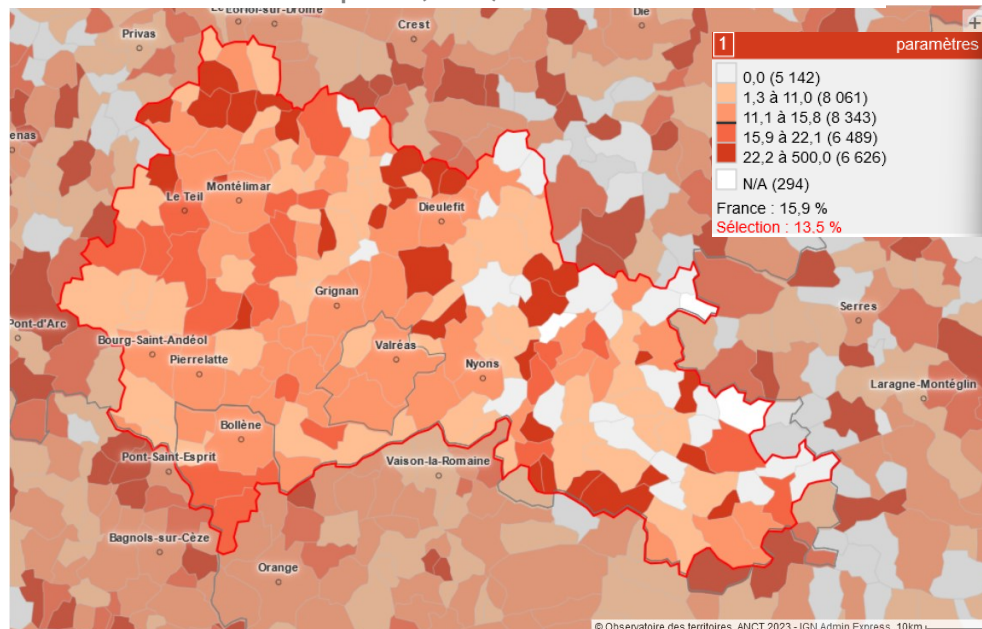
3.4. Une dynamique de création d'entreprises

Entre 2017 et 2020, le nombre d'établissements a connu une hausse de 16%. **Plus de 3 100 entreprises se sont installées sur le territoire**, soit une croissance annuelle moyenne de création de 5%.

Bien que l'installation d'entreprises ait été favorable dans le territoire du SCoT, la dynamique de création d'entreprises est inférieure à celle observée nationalement : elle est de l'ordre de 14% dans le territoire du SCoT contre 16% en France en 2020.

La dynamique de création d'entreprises se localise majoritairement sur les CC Ardèche Rhône Coiron (taux de création d'entreprises de 17.2%) et CC Rhône Lez Provence (15.8%). Les principaux pôles d'emplois sont attractifs pour la création de nouvelles entreprises et enregistrent un taux supérieur à la moyenne du SCoT (par exemple Le Teil, Bollène, Bourg-Saint-Andéol, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Pierrelatte). Néanmoins, ce sont les territoires en périphérie de ces pôles d'emplois (dans les milieux périurbains et ruraux) qui enregistrent les plus forts taux de création d'entreprises.

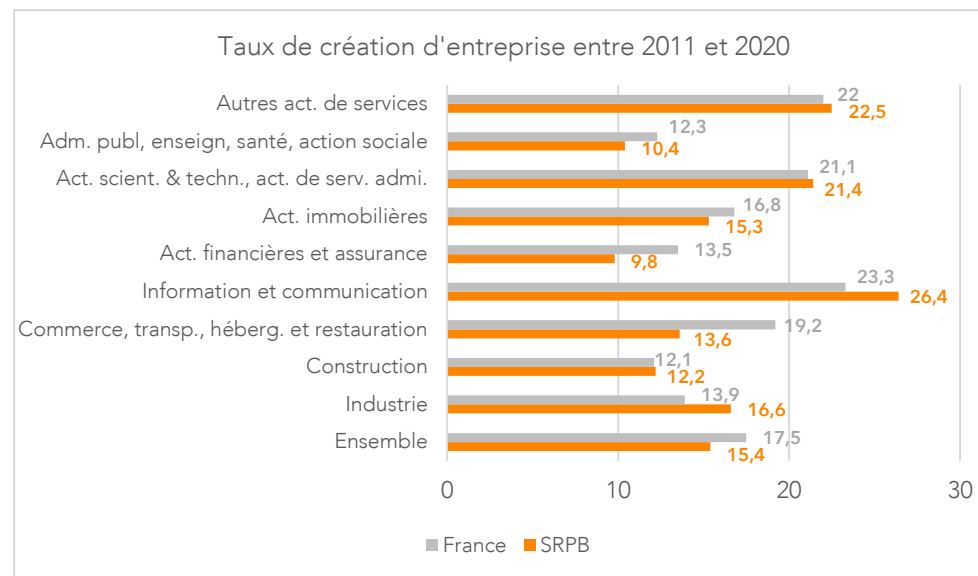
Le taux de création d'entreprises (en %) entre 2011 et 2020



Source : Observatoire des territoires, Insee REE 2020

Entre 2011 et 2020, quatre secteurs d'activités ont été particulièrement attractifs pour l'installation de nouvelles entreprises. Deux secteurs enregistrent une dynamique plus élevée que la moyenne nationale :

- L'information et la communication (26% contre 23% en France) et l'industrie (17% contre 14% en France).
- Des activités tertiaires et servicielles (environ 44%).



Synthèse du portait socio-économique

Indicateurs socio-économiques clés par EPCI

	CA Montélimar Agglomération 27 communes 66 944 habitants	CC Baronnie en Drôme Provençale 67 communes 21 127 habitants	CC Ardèche Rhône Coiron 15 communes 22 808 habitants	CC Dieulefit- Bourdeaux 21 communes 9 461 habitants	CC Drôme Sud Provence 14 communes 42 442 habitants	CC DRAGA 9 communes 18 914 habitants	CC Rhône Lez Provence 5 communes 23 896 habitants	CC Enclave des Papes-Pays de Grignan 19 communes 22 800 habitants	SCoT RPB 177 communes 228 392 habitants
Part des moins de 60 ans (2019)	73,1%	59,3%	75,5%	63,1%	73,9%	69,8%	50,4%	65,6%	66%
Taux d'activité des 15-64 ans (2019)	74,5%	73,2%	74,3%	76,6%	74,9%	74,0%	71,40%	72,30%	74%
Taux de chômage des 15-64 ans	14,6%	15,6%	14,7%	12,5%	14,5%	15,7%	17,6%	13,5%	15%
Médiane du revenu disponible par unités de consommation (2019,€) Moy France 21 930€	21 120 €	19 650 €	21 090 €	20 630 €	21 570 €	20 970 €	19 770 €	20 390 €	20 615€ (2018)
Tx de pauvreté (%)	15,4%	20,5%	15,3%	16,7%	14,9%	16,2%	19,9%	18%	
Nombre d'emplois 2019 (et évolution depuis 2013) INSEE RP	28 298 6.6%	7 241 -1.2%	7 054 6.0%	3 004 3.2%	21 087 - 3.4%	4 091 0.9%	7 610 -6.5%	7 026 -3.2	85 410 0.9%
Nombre de salariés du secteur privé 2021 ACOSS	19 938	3 113	3 857	1 529	17 798	1 939	5 288	3 723	57 185
Nombre d'établissements 2020 INSEE REE-Sirene	7 453	2 565	1 626	1 214	3 892	1 468	2 163	2 315	22 696
Taux de création d'entreprises 2021 INSEE REE-Sirene	15.2%	12.5%	18.5%	14.1%	15.8%	16.5%	18.5%	13.8%	15.4%

Les principaux marqueurs économiques du territoire (approche par filières structurantes)

Les domaines d'activités analysés

Le territoire est marqué par des domaines d'activités spécifiques ou marquant :

- **L'agriculture** d'abord : la diversité des productions agricole en fait un marqueur fort, la transformation des productions agricoles en fait aussi un point fort notamment pour l'alimentaire, la cosmétique ou la médecine.
- La **filière nucléaire et les filières dérivées** avec la présence sur le territoire de deux centrales, élargie à la filière des énergies renouvelables
- **L'économie touristique** portée par l'image des paysages provençaux et des productions agricoles de qualité.
- **L'économie culturelle et des métiers d'art** avec la spécificité du Pays de Dieulefit sur les métiers de la céramique.
- La **filière cartonnage et cartons anoblis** avec la présence de quelques entreprises historiques
- **Les filières BTP, carrières et matériaux** : moins spécifiques mais marquantes pour l'économie locale
- **Les filières bois, sylviculture** avec un couvert forestier qui couvre près de 50% du territoire.
- Les **filières de l'économie verte, de l'environnement et du recyclage** avec le développement de sociétés de service dans ce domaine
- La **logistique** du fait de l'emplacement attractif le long des infrastructures majeures dans le territoire, notamment dans le couloir rhodanien

De manière transversale, le développement des filières devra tenir compte d'éléments de contexte structurants :

- Le **réchauffement climatique** (ses effets sur la ressource en eau et les incendies, la nécessité de limiter les émissions de CO2),
- La rareté des **ressources foncières et immobilières** (perspective Zéro Artificialisation Nette)
- L'évolution des **modes de vie** (alimentation, mobilité, etc.)
- Le **numérique** avec ses impacts sur les solutions de service et le télétravail
- **L'économie sociale et solidaire** pour un territoire plus inclusif
- **L'économie circulaire** avec le développement du **recyclage** et les **circuits courts**

Part et dynamiques d'évolution des domaines d'activités étudiés

Méthode

L'analyse a été élaborée à partir d'une approche de chaque domaine par code NAF des établissements. Elle permet de repérer les principales entreprises et donner ainsi de grands indicateurs par domaines.

Elle ne permet pas l'exhaustivité de l'approche notamment pour le domaine culturel et des éco-activités pour lesquels très peu de structures ont un code NAF ou sont des petites structures sans salarié.

A partir des codes NAF, les établissements sont décrits grâce à la base de données SIRENE renseignée en 2022.

L'analyse des dynamiques d'évolution des effectifs salariés privés entre 2006 et 2021 est réalisée à partir de la base de données ACOSS renseignée en 2021.

Pour le domaine des productions agricoles, les données sont issues des recensements généraux agricoles (RGA 2010 et 2020).

	Etablissements (Part sur établissements recensés)	Effectifs salariés privés en 2021 (Part sur les salariés)	Evolution des effectifs salariés privés 2006-2022
Agriculture : transformation	442 établissements (0,9%)	1 452 salariés (2,5%)	+153 salariés (+11,8%)
Agriculture : Production (Base de données RGA2020)	2 843 exploitations (-17,6% entre 2010 et 2020)	12 291 actifs agricoles 4 747 ETP équivalent temps plein	- 18 % en 10 ans (2010-2020) - 13% pour les ETP
Energie : nucléaire	12 établissements (0.02%)	5 308 salariés (9.3%)	0%
Energie : Energies renouvelables	974 établissements (2%)	-	-
Tourisme : hébergement et restauration	2 117 établissements (4,3%)	2 849 salariés (5%)	+520 salariés (+22,3%)
Tourisme : équipements et loisirs	2 723 établissements (5,5%)	601 salariés (1,1%)	-2 salariés (- 0,3%)
Eco-activités	250 établissements (0,5%)	1 369 salariés (2,4%)	+204 salariés (+17,5%)
Grande logistique	260 établissements (0,5%)	4 320 salariés (7.6%)	+1 064 salariés (+32,7%)
BTP, carrières et matériaux	3 774 établissements (7,6%)	5 710 salariés (10%)	+212 salariés (+3,9%)
Santé : équipements	341 établissements (0,7%)	2 941 salariés (5,1%)	+382 salariés +14,9%
Santé : professionnels	2 109 établissements (4,3%)	1 923 salariés (3,4%)	+371 salariés (+40%)
Beauté et cosmétique	95 établissements (0,2%)	286 salariés (0,5%)	+26 salariés (+10%)
Cartons et cartons anoblis	32 établissements (0,1%)	373 salariés (0,7%)	-722* (-65,9%)



De quoi parle-t-on ? Définitions.

Entreprises & Etablissements : L'INSEE attribue à l'entreprise un identifiant « SIRENE » de 9 caractères. Dans cette analyse, on s'intéresse aux établissements. Un établissement est une unité d'exploitation ou de production localisée géographiquement, individualisée mais dépendant juridiquement d'une entreprise, il possède un identifiant « SIRET ».

Emploi (comptabilité nationale, INSEE) : ensemble de personnes, salariés et travailleurs indépendants, exerçant une activité rentrant dans le domaine de la production. Il est différent de l'emploi au lieu de travail, issu du recensement de la population (ceux qui ont déclaré avoir un emploi dans le formulaire du recensement).

Code APE / Code NAF : Activité Principale Exercée. Il est composé de 4 chiffres + 1 lettre (niveau 5). Il se base sur la nomenclature nationale d'activités françaises : NAF rév. 2.

La filière agricole et agro-alimentaire : un vecteur d'identité et structurant pour le territoire

1 Le profil agricole du territoire

1.1 Une population agricole et un nombre d'exploitations en diminution

L'agriculture fait partie intégrante de l'activité économique locale, elle est un facteur d'attractivité du territoire. Elle contribue à créer de l'emploi local, à nourrir les habitants et à valoriser l'identité paysagère, patrimoniale et culinaire du territoire. Sur le territoire, les activités agricoles sont marquées par la grande diversité des productions et des emplois générés sur toute la chaîne de la production à la commercialisation en passant par la transformation, le conditionnement et le stockage de produits alimentaires.

Au cours de ces dix dernières années, le **nombre d'exploitations a diminué de 18%, passant de 3 450 exploitations en 2010 à 2 843 en 2020**. La disparition des exploitations s'est accompagnée d'une baisse de 13% d'actifs agricoles. En 2010, le territoire enregistrait 14 917 actifs, soit 5 455 ETP (équivalent temps plein) contre 12 291 actifs en 2020, soit 4 747 ETP.

Aujourd'hui, la production agricole concentre 5% des emplois du territoire, une proportion qui est supérieure au niveau national (environ 3%). Les emplois agricoles sont plus nombreux à l'Est du territoire, notamment dans les CC Baronnies en Drôme Provençale (14%), CC Enclave des Papes-Pays de Grignan (12%) et CC Dieulefit-Bourdeaux (9%).



Le secteur privé des activités de la transformation agricole et agro-alimentaire

Les **activités de transformation** représentent près de 1% des établissements du territoire (au total 442 établissements)³.

Elles comptent en 2021 2.5% des effectifs salariés privés du territoire, soit 1 452 emplois (ACOSS, 2021). La dynamique d'emploi de la transformation du secteur privé a progressé : une évolution des effectifs salariés privés de 12% depuis 2006, soit une hausse de 153 emplois agricoles dans le secteur privé.

³ SIRENE, 2022

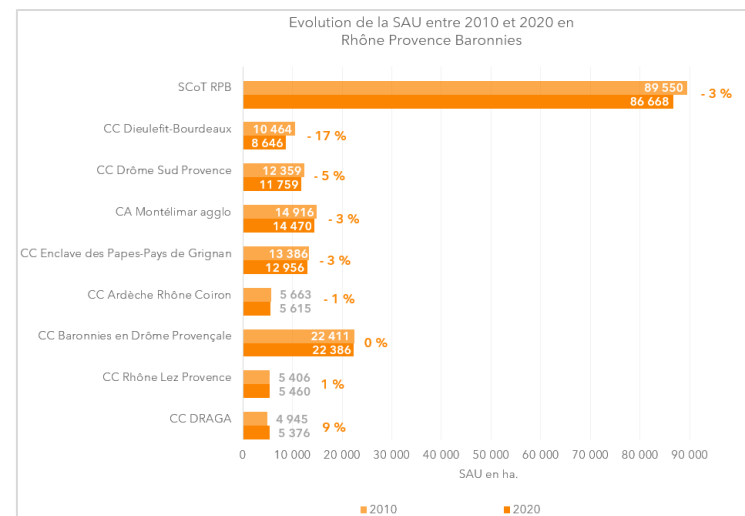
1.2 Une surface agricole utile qui diminue

En 2020, la **Surface Agricole Utile (SAU)⁴ du territoire s'élève à 86 668 hectares et 16% de ces surfaces sont irriguées**. Il s'agit des surfaces déclarées par les exploitations ayant leur siège sur le territoire.

Entre 2010 et 2020, les surfaces en production ont perdu 2 882 ha agricoles, soit 3% de la SAU (une superficie équivalente à la superficie de la commune d'Allan). Comparativement à la décennie précédente, ce rythme de baisse est moins soutenu (-12.5% de SAU entre 2000 et 2010).

L'évolution de la SAU varie selon les territoires. **Le prélèvement d'espaces naturels, agricoles et forestiers pour l'urbanisation peut être l'un des facteurs d'explication mais pas le seul. L'enfrichement, la prédation ou encore le relief peuvent être également à l'origine de cette dynamique de baisse.**

- Le territoire de Dieulefit-Bourdeaux est le plus impacté (baisse de 17% de la SAU). Le relief, l'enfrichement dû à l'abandon de terres peu mécanisables, des parcelles où l'accès à l'eau est complexe voire inexistant et la prédation peuvent être des facteurs explicatifs de cette importante baisse de la SAU.
- Les secteurs de plaines rhodaniennes sont aussi concernés (CC Drôme Sud Provence, CC Enclave des Papes-Pays de Grignan et CA Montélimar-agglomération).



Source : Réalisation SMRPB, RGA 2020

⁴ Certaines surfaces de ces exploitations se trouvent en-hors du territoire, d'autres sont exploitées par des exploitations ayant leur siège en-dehors du territoire.

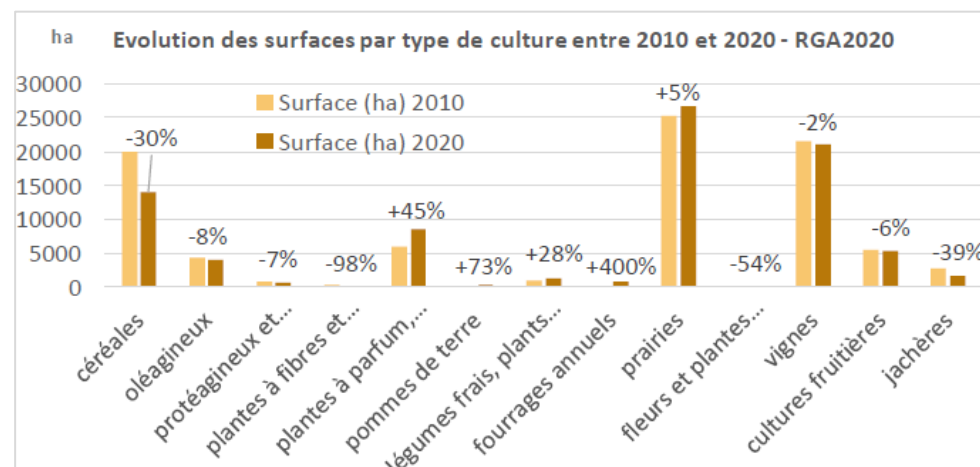
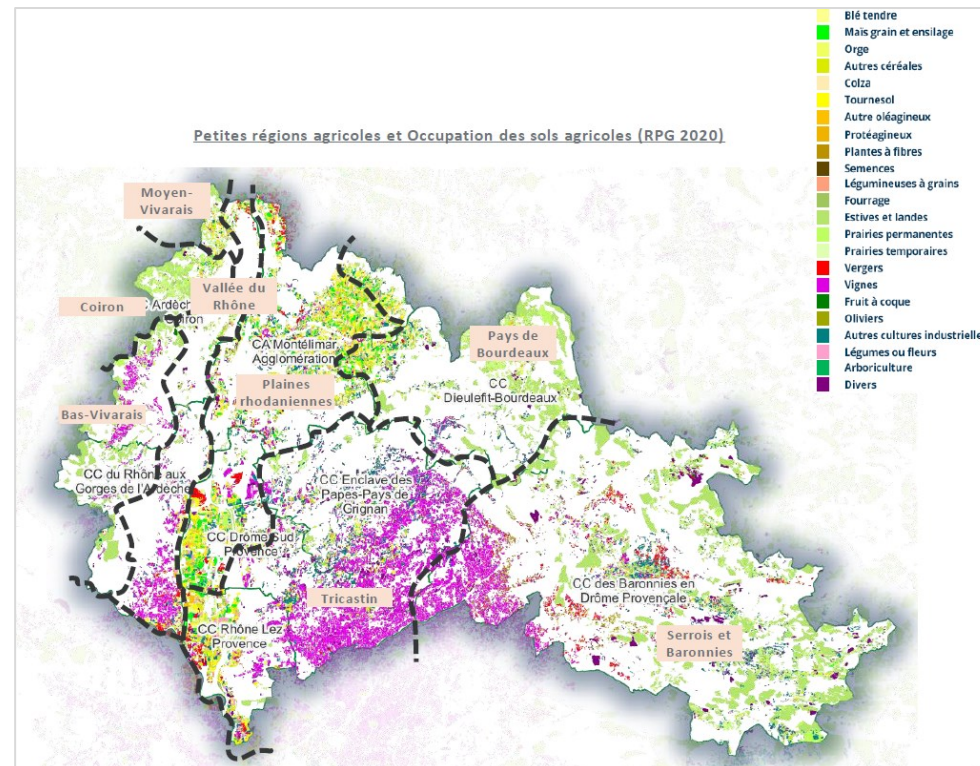
1.3 Une surface agricole utile diversifiée

La production agricole est davantage tournée vers la polyculture et le polyélevage (production agricole culture/élevage conjointe) même si elle présente d'autres spécialités agricoles locales. **En effet, le territoire couvre plusieurs grands ensembles agricoles emblématiques :**

- la **viticulture** à l'Ouest des contreforts ardéchois et la plaine du Tricastin
- l'**arboriculture fruitière, les légumes de plein champs** à l'Est des Baronnies et plus localement au niveau de la vallée du Rhône
- **les grandes cultures** (céréales, oléagineux, protéagineux) plus localement au Nord des contreforts ardéchois, dans la plaine de la Valdaine (autour de Montélimar) et dans le couloir rhodanien au Sud du territoire
- l'**élevage** au niveau des contreforts ardéchois, des contreforts du diois et du massif des Baronnies.

L'évolution de la SAU n'a pas été homogène entre les types de production. Il est possible de constater entre 2010 et 2020 :

- un fort recul des cultures de plantes à fibres et plantes industrielles diverses (-98%) ; des fleurs et plantes ornementales (-54%) ; des cultures en jachère (-39%), des céréales (-30%),
- une légère diminution des cultures permanentes, notamment les cultures fruitières (-6%) et les vignes (-2%)
- une progression franche de la plupart des petites cultures : fourrages (+400%), pomme de terre (+73%), plantes à parfum aromatiques et médicinales (+45%) et légumes frais, plants de légumes, melons/fraises (+28%)



Source : Réalisation Ceresco & Terre d'Avance, RGA 2020

2 L'économie agricole et agro-alimentaire : une variété de filières

2.1 Le poids économique des productions et transformations agricoles et agro-alimentaires

L'agriculture et l'agro-alimentaire constituent un support pour l'économie du territoire. **Tournées vers la production et la diversification** (la transformation et la commercialisation), **les activités agricoles et agro-alimentaires génèrent de nombreux emplois** (environ 13 750 actifs en 2020)⁵.

Depuis 2010 le poids économique des filières agricoles et agroalimentaires progresse dans le territoire : il connaît une hausse de 9%. En 2020, la valeur moyenne économique par exploitation s'élève à 167 000 € contre 153 000 € en 2010. La valeur moyenne économique des exploitations du territoire est supérieure à la moyenne nationale. A titre de comparaison, elle est de l'ordre de 166 000 € par exploitation en France en 2020. Ainsi, la production brute standard (PBS) des exploitations du territoire est estimée à 475 millions d'euros en 2020.



De quoi parle-t-on ? Définitions.

Production brute standard : selon l'Insee, la production brute standard décrit un potentiel de production des exploitations qui permet de comparer les tailles économiques des exploitations agricoles, quelles que soient leurs productions.

Selon l'Agreste, il est possible de distinguer quatre types d'exploitations agricoles selon leur PBS :

- micros exploitations dont la PBS est inférieure à 25 000 €
- petites exploitations dont la PBS est comprise entre 25 000 et 100 000 €
- moyennes exploitations dont la PBS est comprise entre 100 000 et 250 000 €
- grandes exploitations dont la PBS est supérieure à 250 000 €

2.2 Les productions agricoles et les filières emblématiques du territoire concernées

Les productions très diversifiées (vigne, abricot, petits ruminants, bovin, PPAM, etc.) ne sont pas les seules activités de la grande filière économique liés à la présence de l'agriculture sur le territoire. Les productions font partie une chaîne d'acteurs et d'opérateurs qui interviennent aux différentes étapes :

- en amont de la production agricole : fabricants et fournisseurs des semences, des plants, d'engrais, d'aliments et de machines agricoles...
- en aval de la production agricole : industries agro-alimentaires et les outils de transformation des produits agricoles et qui les commercialisent...

Six productions végétales et animales emblématiques du territoire et leurs filières se détachent, tant en termes de surfaces agricoles que de nombre d'exploitations et de poids économique. Il s'agit des filières suivantes :

- la viticulture (vin)
- l'arboriculture, les légumes de plein champs et le maraîchage (fruits et légumes)
- l'oléiculture (olive)
- les grandes cultures et les semences (céréales et semences)
- les plantes à parfum aromatiques et médicinales (lavande, lavandin, thym...)
- l'élevage bovin et ovin (viande, lait, fromage)

2.2.1 La filière viticole

La filière viticole est importante pour l'économie du territoire et en termes d'image. Les surfaces viticoles représentent près de la moitié des exploitations agricoles (1 374 exploitations, soit 48%) et près de 24 205 ha de la SAU (24%). 21% des surfaces agricoles sont en agriculture biologique (AB).

Elle joue un rôle particulièrement important dans l'économie locale. Il est possible de constater une large



©A.TREVET, OT DRAGA

⁵ Donnée issue du RGA 2020 et de la base de données ACOSS (2021) pour le secteur privé

prévalence de la viticulture : elle représente 53% de la PBS dégagée en 2020 dans le territoire, elle est de l'ordre de 252 M € PBS. Cependant, cette dernière connaît un recul de 4% au cours de ces dix dernières années recul lié en partie par une baisse des consommations de vin à l'échelle nationale au profit de la bière notamment.

La viticulture participe à l'attractivité économique du territoire. Le territoire compte de nombreux signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) viticoles, par exemple :

- AOP (Appellations d'Origine Protégée) : Côtes du Rhône, Côtes du Rhône Villages, Côtes du Vivarais, Grignan-lès-Adhémar, Vinsobres,
- IGP (Indication Géographique Protégée) : Collines Rhodaniennes ; Ardèche ; Drôme ; Coteaux des Baronnies, Vaucluse.

Les outils de collecte et de transformation de la filière permettent de couvrir la production viticole du territoire. Il existe sur le territoire 14 caves coopératives.

La filière connaît un léger recul ces dernières années (baisse des surfaces viticoles et du poids économique des exploitations). Un constat qui se fait aussi par exemple pour la production de Côtes du Rhône (baisse des surfaces et des volumes produits entre 2015 et 2021).

Les difficultés de recrutement de main d'œuvre saisonnière pour les productions agricoles et la gestion des conditions d'accueil de ce public (logement, transport...) apparaissent comme des enjeux.

2.2.2 La filière arboricole, légumes de plein champs et maraîchage

La filière regroupe toutes les productions de fruits et de légumes. En 2020 :

- **les surfaces arboricoles** représentent 1 016 exploitations (36%) et 5 286 hectares de la SAU (6%)
- **les légumes de plein champs et le maraîchage** représentent 486 exploitations (17%) et 1 500 hectares de la SAU (2%)

Près de 1 200 hectares sont cultivés en AB, soit 6%.

Il existe une grande diversité de la production de fruits et de légumes dans le territoire : abricots, cerises, poires, prunes, pêches, ail, tomate, carotte, etc. Les surfaces arboricoles sont majoritairement des vergers (abricots, cerises, poires, prunes et pêches). Elles représentent 95% des surfaces de productions. Les surfaces arboricoles restantes sont dédiées à la production de fruits pour procéder ensuite à leur transformation : poire Williams (3%) et cerise bigarreau (2%). Parmi les légumes, c'est la pomme de terre de consommation qui domine, elle représente 20% de la

surface agricole en légumes de plein champs et de maraîchage. La tomate pour transformation et le melon concernent respectivement 12% et 10% des surfaces.

La production de légumes de plein champ, qui se structure souvent en atelier de grandes cultures et orienté vers la transformation industrielle, se distingue des petites structures des activités de maraîchage.

Les exploitations de la filière représentent 21% de la PBS dégagée en 2020. Elle est de l'ordre d'environ 88 M € PBS pour les productions de fruits et 11.8 M € PBS pour les productions de légumes.

Il existe deux activités distinctes pour les fruits et légumes : le frais et le transformé. La filière s'articule autour de plusieurs métiers : des producteurs aux distributeurs, en passant par les transformateurs, les expéditeurs, les grossistes, etc. Une partie des productions est destinée à la transformation agricole et agro-alimentaire. Il s'agit notamment des cultures de poires, de cerises et de tomates.

La filière est vectrice d'identité du territoire et participe à l'attractivité locale. Le territoire compte quatre IGP (Indication Géographique Protégée) : cerises des coteaux du Ventoux, Pommes des Alpes de Haute Durance, Abricots des Baronnies, Ail de la Drôme

Les outils de transformation de la filière sont plutôt de taille petite à moyenne et sont présents dans le territoire. Ils permettent de couvrir la production. Il existe sur le territoire plus de 10 opérateurs (structures de conditionnement, plateformes, transformations, conserveries...). Un projet de « tomate industrie » est en cours de développement sur le territoire.

De nombreuses exploitations de fruits et de légumes se trouvent dans l'axe rhodanien qui occupe un emplacement stratégique permettant une logistique d'expédition en-dehors du territoire.

L'augmentation des aléas climatiques (gel, grêle, sécheresse, précocité...) impacte les exploitants agricoles et leurs productions de fruits et légumes. Face au changement climatique, l'évolution des pratiques agricoles (par exemple l'agroécologie) et la sécurisation de l'irrigation des surfaces agricoles peuvent être des solutions d'adaptation et de résilience.

Comme pour la filière viticole, des difficultés de recrutement de main d'œuvre saisonnière pour les productions agricoles et la gestion des conditions d'accueil de ce public (logement, transport...) apparaissent comme des enjeux pour maintenir la filière dynamique.

2.2.3 La filière oléicole



©L.PASCAL, La Drome Tourisme

Bien que les surfaces en vergers oléicoles représentent seulement 988 hectares (soit 1% de la SAU), **la filière joue un rôle particulièrement important dans l'économie locale**. Les oliveraies font partie intégrante du patrimoine et des paysages du Sud du territoire. Les olives noires et l'huile d'olive sont l'un des principaux éléments identitaires du territoire. L'Ardèche, la Drôme et le

Vaucluse font partie des 13 départements français producteurs d'olive en France. La progression de la

consommation d'olives et la demande forte renforce les perspectives de développement de la filière.

Les produits oléicoles sont reconnus pour leur qualité. Les olives noires de Nyons et l'huile d'olive de Nyons bénéficient d'une AOP. Aussi, le savoir-faire, la qualité des produits et la richesse du patrimoine environnemental ont fait de l'oliveraie de Nyons un des 2 sites du territoire labellisé « Site remarquable du goût » (Saint-Paul-Trois-Châteaux est également labellisé pour les truffières du Tricastin).

La filière s'organise autour de plusieurs opérateurs et compte plusieurs outils de transformation. Des acteurs se structurent en coopératives, par exemple avec Vignolis – coopérative du Nyonsais qui joue un rôle prépondérant dans la collecte et la transformation des produits agricoles des exploitations. Il existe une conserverie et des moulins pour la transformation des productions oléicoles.

2.2.4 La filière des grandes cultures et semences



Y.LEVEQUE, Châteauneuf-du-Rhône

En 2020, le territoire compte 940 exploitations de grandes cultures, soit 33% des exploitations totales. **La production de céréales, oléagineux, protéagineux et semences concerne 18 700 hectares et représente 22% de la SAU.** L'agriculture biologique concerne 15% des productions.

Parmi ces surfaces :

- trois quarts des cultures céréalières sont irriguées et près des 11% sont en AB

- un quart des cultures oléagineuses sont irriguées et la production en agriculture biologique demeure assez marginale (4%).

Localisées dans la plaine de la Valdaine et dans le Sud du couloir rhodanien, les productions agricoles de la filière sont variées et permettent les rotations culturales (blé dur, blé tendre, maïs, orge, tournesol, sorgho, colza, épeautre...). Une partie de ces productions est destinée à l'alimentation animale.

Les exploitations de la filière représentent environ 9% de la PBS dégagée en 2020. Elle est de l'ordre d'environ 41 M € PBS.

La filière porte 2 IGP : Petit épeautre de Haute Provence, Farine de petit épeautre de Haute Provence.

La filière comprend divers métiers : des producteurs aux distributeurs, en passant par les transformateurs, les négociants et les semenciers. **Les outils de transformation sont développés et équilibrés sur le territoire.** Les acteurs de la filière sont parfois regroupés en coopérative (par exemple Céréales Montélimar Nyons, Drômoise des Céréales – Valsoleil, Natura'Pro).

L'évolution du **climat**, la raréfaction de la **ressource en eau**, les besoins croissants en **irrigation** et l'augmentation des **prix de l'énergie** peuvent être sources d'incertitudes pour la filière.

La recherche-développement et l'innovation sont des potentiels pour le développement de la filière (notamment la filière semence) au regard des enjeux climatiques. **La filière « semences »** présente un potentiel de développement important et peut être valorisée par des circuits-courts de proximité.

2.2.5 La filière des plantes à parfum aromatiques et médicinales



Source : Y.LEVEQUE

Les plantes à parfum aromatiques et médicinales (PPAM) ont un impact agricole, paysager et économique direct sur le territoire. Quelles soient sauvages ou cultivées, elles participent à l'identité du territoire et contribuent à la culture et à l'histoire locale.

Les PPAM représentent **8 600 ha en 2020, soit 10% de la SAU.** Les surfaces concernées ont augmenté de près de 15% depuis 2010 (5 938 ha de SAU en 2010), ce qui traduit **une dynamique importante pour la filière.** Parmi les 8 600 ha de PPAM, 10% sont irriguées et 20% sont cultivées en AB.

Les productions agricoles, à forte valeur ajoutée, concernent principalement la lavande et le lavandin (88% de la SAU des PPAM, soit 7 600 ha), mais aussi le thym, le basilic, la sauge, la coriandre, le romarin ou encore l'origan.

Les productions de PPAM sont reconnues pour leur qualité : AOP huile essentielle de lavande de Haute Provence et IGP Thym de Provence.

La filière approvisionne les secteurs agro-alimentaires et de la beauté-cosmétique.

La filière s'organise auprès d'une dizaine d'opérateurs présents dans le Sud du territoire qui se structure autour des activités de distillation et de surgélation des productions agricoles.

Le marché des PPAM est dynamique au niveau local comme au niveau mondial. Cependant, la forte concurrence entre les productions agricoles (notamment lavandin) et la saturation du marché peuvent être sources de ralentissement pour la filière. Les secteurs de l'innovation et de la beauté-cosmétique présentent des opportunités pour le renfort de la filière. La diversification des productions agricoles, au-delà de la lavande et du lavandin, apparaît comme un enjeu pour la filière.

2.2.6 La filière de l'élevage



Source : SMRPB, Châteauneuf-de-Bordette

En 2020, les productions d'élevage concernent 18 674 hectares de la SAU, soit près de 22%. La filière bénéficie de productions diversifiées, qui sont orientées vers l'élevage bovin (viande et lait), ovin et caprin, équidés, porcins et volaille. La plupart des exploitations de la vallée du Rhône et des plaines des Andrans et de Valréas sont tournées vers l'élevage porcin et de volailles. Tandis que les contreforts

ardéchois, le Pays de Bourdeaux et les Baronnies sont davantage orientés vers l'élevage bovin, caprin, ovin et équin. Certaines exploitations cumulent plusieurs types d'élevage. Il peut s'agir d'exploitations en polyculture-élevage qui associent plusieurs cultures et un ou plusieurs élevages sur une exploitation.

Les exploitations tournées vers l'élevage porcin et volaille produisent des volumes plus importants que l'élevage d'herbivores. En effet, il existe deux types d'élevage dans le territoire avec des productions de qualité et qui bénéficient d'AOP/IGP (élevage extensif) et des productions à caractère plus industrielles tournées vers l'élevage de porcs et de volailles.

Le poids économique de la filière s'élève entre 20 à 40 M € PBS. Il varie selon les productions et tend à être plus élevé pour la volaille (11 à 13 M € PBS), l'ovin et le caprin (4.4 M € PBS) et l'équidé (2 M € PBS). Les productions de bovin, que ce soit pour le lait ou la viande, enregistrent un poids économique plus faible : 449 000 € PBS pour l'élevage bovin laitier et environ 700 000 € PBS pour le bovin-viande.

La filière de l'élevage est porteuse d'une agriculture de qualité et renommée :

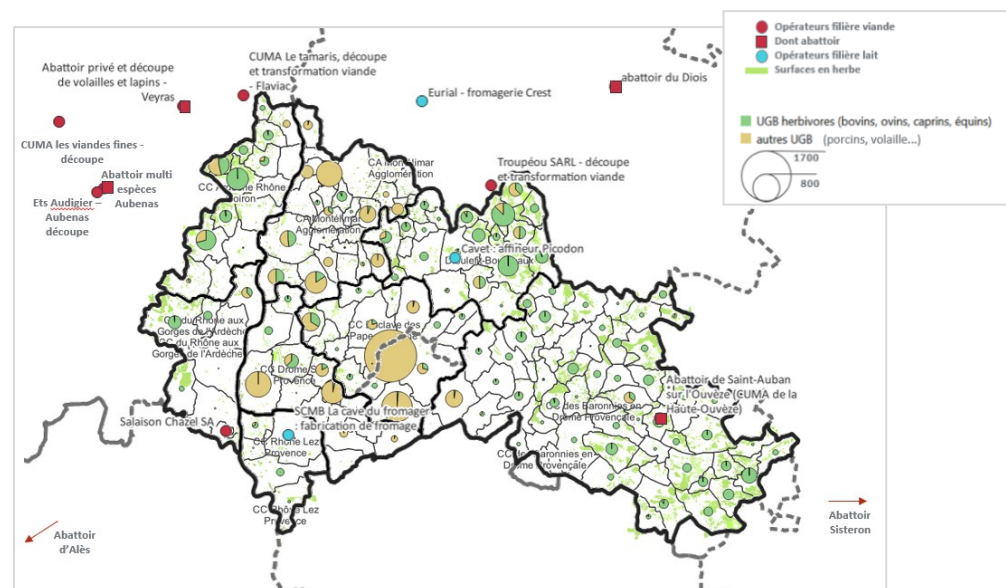
- Le Picodon, le Pélardon et le Banon sont des fromages emblématiques du territoire et bénéficient d'une AOP
- L'agneau de Sisteron, le poulet des Cévennes, les volailles de la Drôme, la pintade d'Ardèche, les volailles du Languedoc, le jambon d'Ardèche, le saucisson d'Ardèche sont des viandes produites dans le territoire et qui détiennent un IGP.

Les activités de transformation sont peu présentes sur le territoire et leur développement est un enjeu majeur pour la filière, en particulier pour la viande et le lait (dynamique de fermeture des abattoirs du territoire et ceux à proximité, manque historique d'outils de collecte et de transformation laitière). **La structuration d'outils collectifs de proximité est un enjeu** pour la valorisation de la production locale, pour réduire les distances des agriculteurs et maintenir les collectifs de producteurs.

Les systèmes de productions agricoles nécessitent des espaces fonctionnels avec la prise en compte des besoins en fourrage des bêtes. Les fonds de vallées apparaissent comme **des espaces stratégiques pour la préservation de la fonctionnalité des espaces agricoles.**

Les acteurs et les surfaces en production de la filière de l'élevage

Source : Réalisation Ceresco & Terre d'Avance, RGA 2020



- la CC Drôme Sud Provence (21% des emplois) autour de la transformation alimentaire avec la présence, par exemple, de JLB Process qui est spécialisée dans la production de compléments alimentaires.
- la CC Enclave des Papes-Pays de Grignan (10% des emplois) autour de la transformation de fruits (fruits sec, vin) et de la lavande et lavandin (huile essentielle).
- la CC des Baronnie en Drôme Provençale (9% des emplois) : transformation des fruits, des olives (huile d'olive de Nyons).

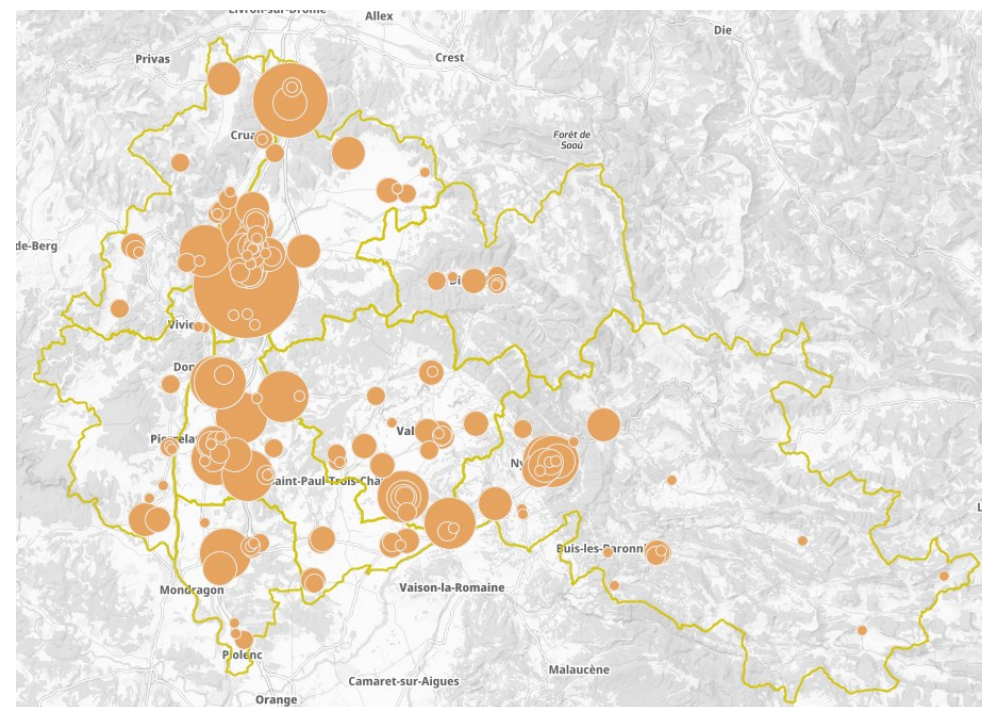
2.3 La transformation agricole et agro-alimentaire et les filières concernées

La transformation est une étape essentielle dans la structuration de la filière agricole et alimentaire. Elle concerne aussi bien les transformations des productions animales (viande, lait, fromage) que des productions végétales (fruits, légumes, céréales, plantes à parfum aromatiques et médicinales). Elle intègre également les industries alimentaires et la fabrication de boissons (par exemple la transformation et la conservation de la viande de boucherie, boulangerie, vinification, meunerie).

Dans le secteur privé, la transformation s'organise autour des activités de boulangerie/pâtisserie, confiserie, et de transformation/conservation de la viande de boucherie. Elles **représentent 60% des emplois du domaine d'activité**, qui se situent majoritairement au niveau des territoires de :

- L'agglomération de Montélimar (43% des emplois) autour de la transformation des fruits (nougat, confiseries autour de Montélimar notamment) : la nougaterie Chabert & Guillot (Montélimar) est le principal employeur de la transformation du territoire avec 150 emplois. La transformation de la viande est aussi présente avec notamment la boucherie Tendriade, deuxième principal employeur du territoire avec 75 emplois (Saulce-sur-Rhône).

Nombre d'emplois estimés par établissement



Source : Réalisation Setec & Terre d'Avance, SIRENE 2022

Sur le territoire, les opérateurs varient selon les types de productions agricoles. Certaines filières animales et végétales disposent d'outils de transformation (distillerie, moulins à huile, caves, grandes cultures, fruits-légumes). Les établissements de transformation se trouvent essentiellement en vallée du Rhône et au niveau des plaines de la Valdaine et de Valréas.

D'autres filières manquent d'outils, qui sont pourtant essentiels au maintien des exploitations agricoles et pour faire évoluer les systèmes de production de matière

première vers des systèmes à plus forte valeur ajoutée. Les établissements de transformation sont peu présents sur la frange Est du territoire. Il s'agit notamment des structures de laiteries-fromageries et abattoirs, marquées par une dynamique de fermeture d'abattoir (Privas en 2022) et un manque historique d'outils sur la collecte et la transformation de lait. Les outils existants et peu nombreux, se trouvent principalement en-dehors du territoire.

Ainsi, la pérennité des abattoirs est essentielle pour les ateliers d'élevage, les collecteurs de lait conditionnent le maintien des exploitations laitières, et les groupements de producteurs et les coopératives sont nécessaires aux filières arboricoles, viticoles, oléicoles et de fruits/légumes.

Les démarches de transformation à la ferme ont fortement progressé au cours de la dernière décennie (+80 % depuis 2010). Elles concernent 22% des exploitations en 2020. La progression globale de la transformation à la ferme indique une opportunité de valorisation des produits notamment à travers les circuits-courts, ainsi qu'un manque d'outils de transformation sur le territoire.

La transformation à la ferme représente une charge de travail supplémentaire pour les agriculteurs, mais elle peut permettre d'améliorer l'autonomie des exploitations. Elle répond aussi aux enjeux de proximité de commercialisation et de consommation des produits locaux.

Aussi, il est possible de constater une émergence de collectifs d'agriculteurs et de paysans. Certains se structurent autour du développement d'une filière « tomate industrie » en Drôme-Ardèche, ou de projet avec pour objectif de permettre d'abattre sur la ferme à l'aide d'un outil mobile.

2.4 La commercialisation des produits agricoles

La commercialisation des produits agricoles est en faveur des circuits-courts et de la vente directe. En 2020, près d'un-tiers des agriculteurs commercialisent tout ou partie en circuit-court, une proportion plus élevée que la moyenne nationale (23%). Et 25% des agriculteurs du territoire commercialisent leurs produits en vente-directe.



De quoi parle-t-on ? Définitions.

Circuit-court : comprend un intermédiaire maximum entre le producteur et le consommateur. Il existe deux types de circuits courts : vente directe (ferme, marché, drive fermier...)/ vente de proximité (commerce, artisan...)

Vente directe : un mode de commercialisation directe des produits qui implique une vente directe du producteur au consommateur (par exemple la vente directe à la ferme, vente aux marchés...).

Depuis 2010, les productions agricoles sont davantage commercialisées en circuits-courts et vente directe. Ce constat s'opère à l'échelle de la CC Drôme Sud Provence, où la quasi-totalité des agriculteurs s'est tournée vers ces modes de commercialisation. La dynamique de hausse s'élève à plus de 96%. La vente directe et en circuits-courts peuvent être un moyen de valorisation locale pour les agricultures, ce qui constitue **une opportunité pour les filières agricoles et agro-alimentaires**.

Les productions agricoles, commercialisées en vente directe et circuits-courts se caractérisent par leur typicité et par le lien qu'elles favorisent entre les producteurs et les consommateurs. **La progression des modes de commercialisation directe et indirecte forme d'importants débouchés locaux**. Ces démarches offrent aux agriculteurs l'opportunité de diversifier leurs débouchés et de répondre aux besoins des consommateurs.

La commercialisation en points de vente collectifs et en magasins de producteurs permet de vendre en direct. Aussi, près de 40 communes accueillent des **marchés de plein air hebdomadaires** et des **marchés de producteurs**.

L'**agritourisme** ou « tourisme à la ferme » est aussi un **moyen pour les agriculteurs de diversifier leurs activités agricoles et de favoriser la vente directe** (séjours à la ferme, loisirs orientés vers la découverte à la ferme et restauration pour la valorisation des productions agricoles). Cela concerne 5% des agriculteurs du territoire.



Source : Photothèque de la Drôme, L.PASCAL

2.5 Une agriculture de qualité et reconnue, facteur d'attractivité du territoire

2.5.1 Des produits du terroirs labellisés

Le territoire est reconnu, au niveau national voire international, pour son agriculture de qualité qui peut être définie comme étant une vitrine économique en Rhône Provence Baronnies. L'agriculture participe à l'attractivité économique du territoire. En 2020, 54% des exploitations sont engagées sur un SIQO (hors agriculture biologique).

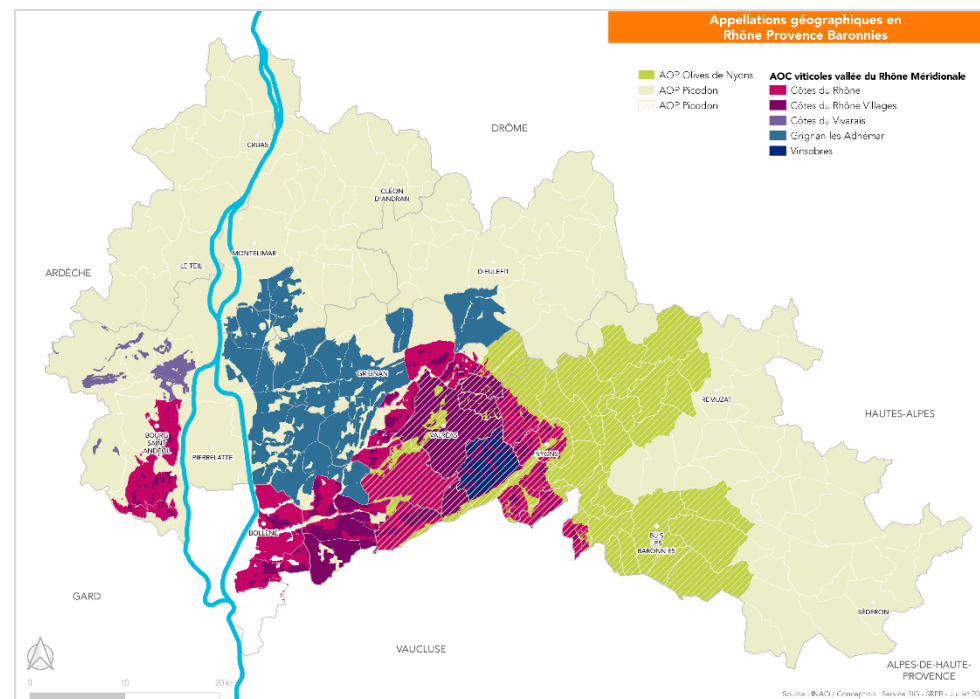
À ce titre, de nombreux produits de terroir et de qualité sont reconnus nationalement voire à l'échelle internationale. Le périmètre du SCoT Rhône Provence Baronnies comptabilise :

- 10 AOP (Appellation d'Origine Protégée) : Côtes du Rhône, Côtes du Rhône Villages, Grignan-lès-Adhémar, Vinsobres, Olives noires de Nyons, Huile d'Olives de Nyons, Huile Essentielle de Lavande de Haute Provence, Picodan, Banon, Volailles de la Drôme,
- 12 IGP (Indication Géographique Protégée) : Coteaux des Baronnies, Drôme, Drôme Comté de Grignan, Méditerranée, Méditerranée Comté de Grignan, Agneau de Sisteron, Ail de la Drôme, Farine de petit épeautre, Petit Epeautre de Haute-Provence, Miel de Provence, Pintadeau de la Drôme, Thym de Provence,
- L'IGP « Abricot des Baronnies » en cours d'obtention (seuil français passé et accepté et en cours de validation au niveau européen).



De quoi parle-t-on ? Définitions

SIQO est l'acronyme de signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO). Le contrôle des produits sous signe d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) permet de s'assurer que ces produits sont élaborés selon les éléments définis dans chacun des cahiers des charges qui les caractérise.



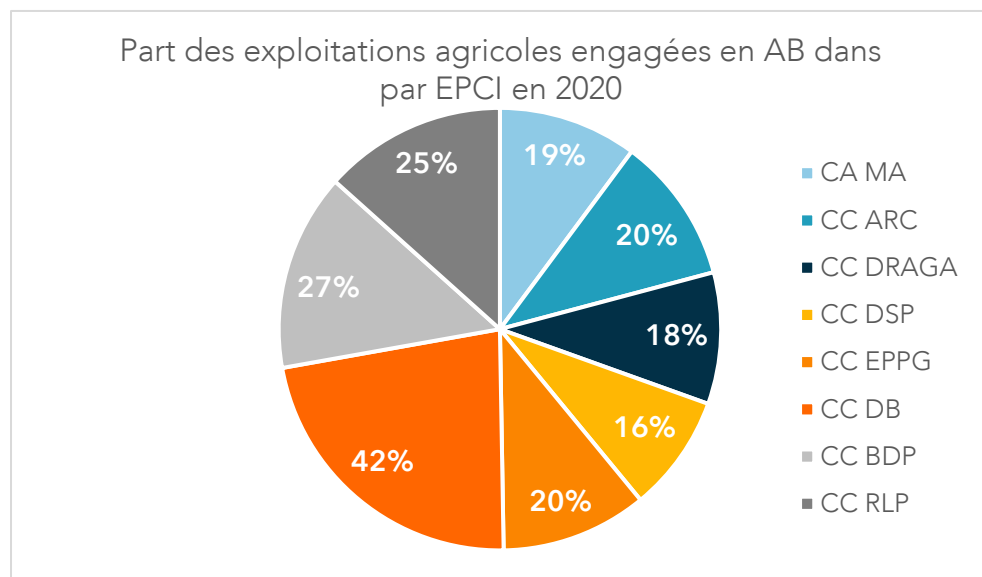
Source : Réalisation SMRPB, INAO

2.5.2 Une forte implantation de l'agriculture biologique

Ce mode de production a connu une forte progression au cours des dernières années (+ 62%). En 2020, près de 650 exploitations agricoles sont engagées en agriculture biologique (23% des exploitations agricoles), alors qu'en 2010, seulement 400 exploitations étaient en AB.

En 2020, 23% de la SAU est en Agriculture Biologique. A titre de comparaison, à l'échelle nationale, environ 10% de la SAU exploitations sont en AB. Le département de la Drôme est pionnier et moteur dans l'essor des productions « bio ».

Par rapport à la moyenne du SCoT, les exploitations agricoles de la CC Dieulefit-Bourdeaux, CC Baronnie en Drôme Provençale et CC Rhône Lez Provence sont davantage engagées en agriculture biologique. Cela concerne près de la moitié des exploitations de Dieulefit-Bourdeaux.



Source : Réalisation SMRPB, RGA 2020, Chambres d'Agriculture

3 Synthèse et enjeux

1 L'adaptation des pratiques agricoles face au changement climatique

L'augmentation de la fréquence des aléas climatiques (gels et canicules) entraîne une réflexion globale relative au changement de pratiques agricoles afin de s'adapter et de réduire les impacts climatiques sur les productions et la productivité des exploitations.

L'accès à la ressource en eau en particulier est un enjeu majeur pour maintenir une économie agricole et des filières agricoles et agro-alimentaires structurantes pour le territoire. L'irrigation est une des solutions possibles pour limiter le stress hydrique. Cependant, la disponibilité en eau devient une nouvelle problématique au regard des réserves exploitables et des arbitrages nécessaires entre usages (entre agriculteurs mais aussi entre usages agricoles, industriels et domestiques).

Un des atouts pour l'adaptation aux changements climatiques est la grande diversité des cultures sur le territoire qui est gage de résilience. La capacité des exploitations à maintenir, voire développer, cette diversité est un enjeu d'avenir de la filière.

2 Le vieillissement des actifs agricoles, le renouvellement des forces productives et les difficultés de recrutement

Le renouvellement des agriculteurs ou chefs d'exploitation forces productives agricoles (installation, transmission, recrutement...) apparaît comme un enjeu majeur dans un contexte où l'évolution des tendances laissent entrevoir, **d'ici 2050, une division par deux du nombre d'actifs agricoles (exploitants et salariés)**.

En 2020, plus de la moitié des exploitants agricoles ont plus de 50 ans (57% des exploitants). A l'horizon 2050, 70 % des exploitants recensés en 2020 auront cessé leur activité ou seront en âge de partir à la retraite.

3 La préservation du foncier agricole et de la fonctionnalité des espaces

Le foncier et les sols agricoles constituent une ressource à protéger en tant qu'il est le socle essentiel pour l'activité économique, notamment pour les activités de production et de diversification (transformation, commercialisation). Or, les surfaces en production ont perdu 2 882 ha agricoles, soit 3% de la SAU.

Le maintien de la fonctionnalité du foncier agricole est un enjeu pour le SCoT. La qualité de la ressource foncière agricole constitue un fort potentiel pour le maintien et/ou le développement de la filière agricole et agro-alimentaire. Ces espaces subissent souvent des pressions : urbaines au regard de la proximité avec le tissu urbain et les infrastructures de transport ; ils sont également des secteurs convoités pour l'installation d'énergies renouvelables (éolien et photovoltaïsme par exemple).

D'autres parcelles cessent également d'être utilisées par l'agriculture et constituent des espaces de friches dont la vocation future devra être analysée finement.

L'identification de surfaces agricoles « stratégiques », par grands systèmes agricoles constitue un axe de réflexion essentielle de la planification territoriale pour : conserver la fonctionnalité des exploitations, renforcer la complémentarité entre les espaces de plaines et de coteaux, maintenir ou conforter la fonction de corridor écologiques, valoriser la diversification des productions, faciliter les circulations agricoles, etc.

4 L'organisation des filières agricoles et agro-alimentaires et la mise sur le marché (transformation et commercialisation)

La filière agro-alimentaire pâtit de l'éloignement et, pour certains secteurs, de l'absence d'outils de transformation. Il s'agit notamment de la filière de l'élevage (viande et lait).

L'évolution des outils de transformation peuvent accélérer le développement des filières du territoire. L'organisation des filières territorialisées doit permettre d'avoir une approche globale à l'échelle du territoire et qui repose sur l'existence d'outils de transformation : production / transformation / distribution-commercialisation. Le déploiement d'outils de transformation locale collectifs pour réduire les distances et maintenir les réseaux, les groupements d'exploitants agricoles, apparaît comme un enjeu partagé.

Le maintien et le renfort des activités de transformation et de commercialisation à proximité des exploitations paraissent donc essentiels pour soutenir l'ensemble des filières agricoles et agro-alimentaires.

Aussi, la valorisation des activités de vente directe/circuits-courts et de la consommation locale contribuent au développement de débouchés.

5 Une agriculture de qualité, reconnue et qui participe à l'attractivité du territoire

En complémentarité avec la richesse écologique, paysagère et la valorisation des savoir-faire, l'agriculture contribue fortement à l'identité du territoire (paysages des vignes, des oliveraies, de la truffe, de la lavande...). Les nombreux Sigles Officiels d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO) permettent de soutenir l'économie du territoire et apportent une forte valeur ajoutée aux produits du terroir.

La filière de l'énergie : le poids du nucléaire, des filières dérivées & des énergies renouvelables

1 Le nucléaire

L'industrie nucléaire est ancrée dans le territoire. Il existe deux sites d'implantation de centrales nucléaires en Rhône Provence Baronnies : la centrale Cruas-Meysses (CC Ardèche Rhône Coiron) et celle du Tricastin (CC Drôme Sud Provence).

Elle contribue au dynamisme et participe à l'identité du territoire. Moteur de l'économie locale, la filière nucléaire rassemble 12 établissements (SIRENE, 2022) et environ 5 300 salariés (ACOSS, 2021). Les communes de Pierrelatte, Saint-Paul-Trois-Châteaux et Cruas emploient à elles seules près de 5 100 salariés, soit 96% des emplois de la filière.

L'économie générée par l'implantation nucléaire dépasse la vallée du Rhône. En 2023 :

- Le site d'EDF de Saint-Paul-Trois-Châteaux emploie environ 1 424 salariés et 82% des effectifs résident dans le territoire (soit 1 160 salariés), dont 5% proviennent de la CC Enclave des Papes-Pays de Grignan, CC Dieulefit-Bourdeaux et CC des Baronnies en Drôme Provençale.
- Le site Orano Tricastin compte environ 2 500 salariés et près de 40% des effectifs résident dans le territoire⁶.

Les emplois de la filière sont souvent durables, et en grande majorité non délocalisables. Les professionnels du secteur sont pour la plupart qualifiés (ingénieurs, chercheurs).

Au-delà des emplois directs de la filière, l'industrie nucléaire génère des emplois induits et participe à la vitalité des territoires (commerces, services et équipements à proximité, logements...) notamment en vallée du Rhône à proximité des centrales nucléaires. La filière est également un facteur d'attractivité pour l'innovation et la recherche et développement (R&D) dans le territoire, par exemple, avec l'arrivée de start-up et d'entreprises d'autres industries.

Le territoire dispose d'une offre de formation de l'enseignement supérieur autour du nucléaire (Bac +3), ce qui permet de former localement des jeunes apprenants. Il s'agit d'un cursus BTS « Environnement nucléaire » au Lycée technique des Catalins à Montélimar. La filière accorde également une place à la formation

nucléaire dédiée aux ingénieurs et techniciens. Il existe deux sites de formation dans le territoire :

- La centrale de Cruas-Meysses bénéficie d'un centre de formation dédié au développement des compétences : il permet au personnel de se former et de s'entraîner aux gestes techniques sur du matériel identique à celui de la centrale.
- La centrale du Tricastin dispose d'un centre de formation consacré aux apprentissages scientifiques et techniques des métiers du cycle du combustible.

Le site Orano Tricastin accueille des usines de pointe permettant l'approvisionnement en combustible nucléaire des centrales exploitées dans le monde. Depuis 2011, l'usine d'enrichissement d'uranium Georges Besse II permet d'alimenter près de 90 millions de foyer en énergie décarbonée⁷.

Le site Cruas-Meysses accueillera à partir de 2024, un projet de « Grand Carénage » pour permettre le prolongement de la durée de vie de la centrale nucléaire.

Les activités du nucléaire sont principalement orientées vers la production d'électricité et l'élaboration et la transformation des matières nucléaires. Elles représentent respectivement :

- 75% des entreprises et 56% des emplois, soit au total 2 991 salariés privés : production d'électricité
- 24% des entreprises et 44% des emplois soit au total 2 317 salariés privés : élaboration et transformation des matières nucléaires

2 Les énergies renouvelables

Les énergies renouvelables sont développées dans le territoire. Elles se répartissent en plusieurs secteurs d'activité tels que l'hydraulique, le solaire photovoltaïque, l'éolien, le solaire thermique, la géothermie, la méthanisation, le bois-énergie.

Les établissements et emplois analysés de la filière concernent les unités de production (hors EDF) et les combustibles pouvant se rattacher aux énergies renouvelables. Ils ne tiennent pas compte du transport et de la distribution.

En 2022, la filière des EnR rassemble 974 entreprises, soit 2% des établissements du territoire du SCoT. Le nombre d'emplois de la filière est inconnu. La base de données ACOSS de l'URSSAF ne permet pas d'identifier le volume de salariés privés.

⁶ Données CC Drôme Sud Provence, emplois directs d'EDF (salariés CDI statuaire), avril 2023

⁷ Société française d'énergie nucléaire, Le nucléaire au service de la réussite des territoires (atlas des Régions françaises), 2021

Dans le territoire, les potentiels de production d'énergie renouvelable sont relativement importants pour les filières solaire, bois-énergie, méthanisation, géothermie. Les potentiels sont plus limités concernant l'éolien et l'hydraulique. 9% de la production est d'origine hydro-électrique et 2% correspond à d'autres sources d'énergies renouvelables.

La ressource en bois

Le couvert forestier représente près de 50% du territoire. La ressource est valorisée au niveau local et se trouve à la jonction des filières de l'énergie, du BTP, du cartonage (bois-énergie, bois-construction, recyclage...).

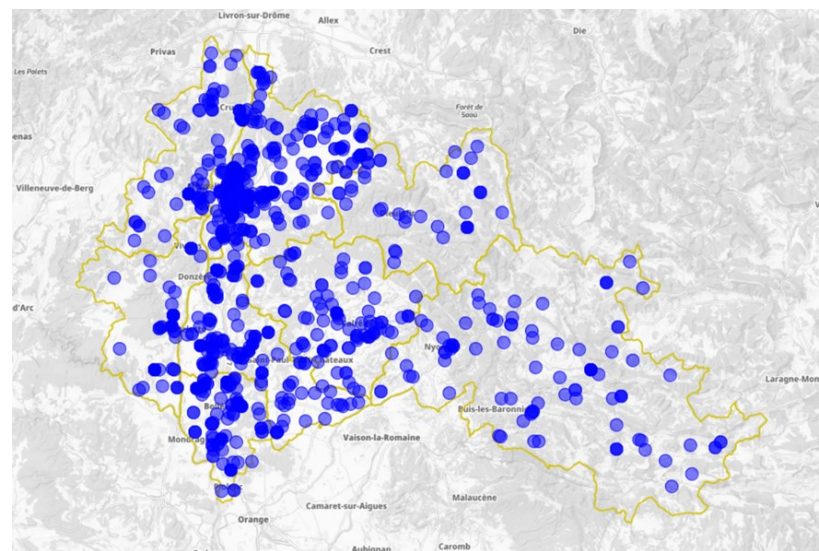
Parmi les sources d'énergies renouvelables, **le bois-énergie occupe une place importante (74% de l'énergie thermique produite en 2018).**

La filière bois-énergie constitue un potentiel ; elle est particulièrement développée et structurée, avec plusieurs unités de transformation : deux scieries sur le bassin de Montélimar (Cléon et Bourdeaux) . En outre, plusieurs exploitants forestiers, un réseau de chaleur au bois déchiqueté et plusieurs unités individuelles sont installés sur le territoire.

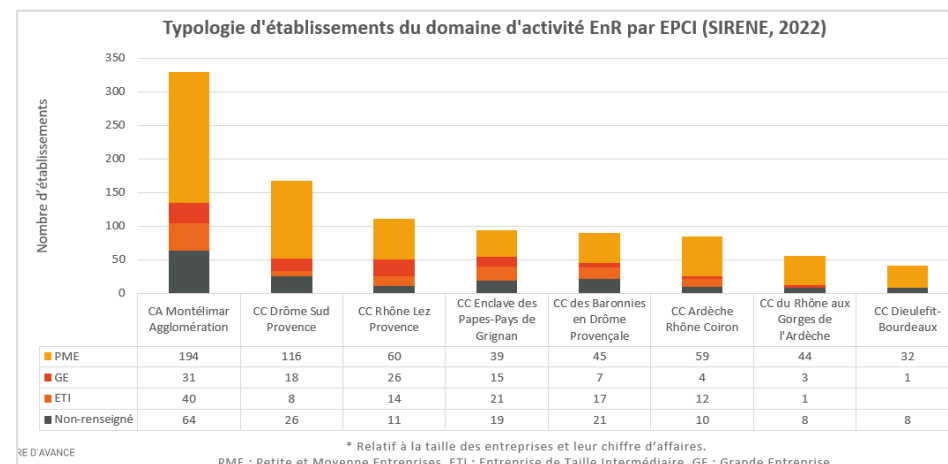
Les acteurs de la filière sont présents dans l'ensemble du territoire avec une densité plus importante dans la vallée du Rhône. L'agglomération de Montélimar et la CC Drôme Sud Provence rassemblent 50% des établissements liés aux EnR.

Même si l'on note la présence de quelques grands acteurs nationaux comme la CNR et sa filiale CN'AIR, ENGIE PV La Suquee, la filière est majoritairement constituée de petites structures type PME (près de 60% des établissements).

Les acteurs de la filière



Source : Réalisation Setec & Terre d'Avance, SIRENE 2022

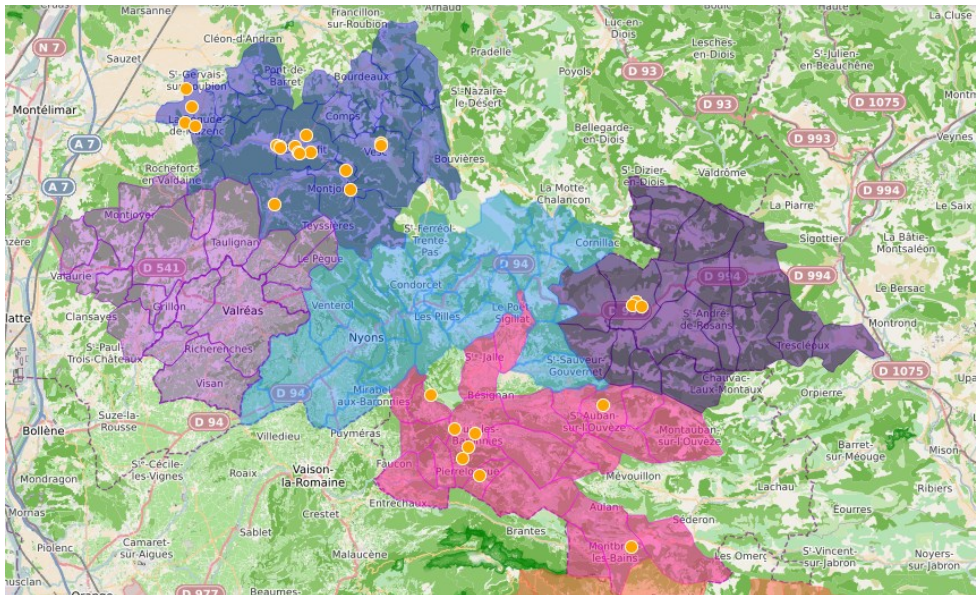


Source : Réalisation Setec & Terre d'Avance, SIRENE 2022

Plusieurs structures s'organisent en tissu associatif. Il s'agit notamment des Centrales Villageoises qui mènent en partie des expérimentations innovantes autour de la diversification des projets d'énergie renouvelable et de maîtrise de l'énergie. Il en existe cinq dans le territoire :

- Centrale Villageoise « 2684Watts » périmètre de la CC Enclave des Papes-Pays de Grignan (en violet clair)
- Centrale Villageoise « La Lance » périmètre de la CC Dieulefit-Bourdeaux (en bleu marine)
- Centrale Villageoise « Eygues Energies » environ le périmètre du bassin de vie de Nyons/vallée de l'Aygues (en bleu ciel)
- Centrale Villageoise « Sud Baronnies » (en rose)
- Centrale Villageoise « Rosanaïses » (en violet foncé)

Le périmètre des Centrales Villageoises dans le territoire du SCoT



Source : Centrales Villageoises [En ligne] : <https://www.centralesvillageoises.fr/>

3 Synthèse et enjeux

1 Une filière pourvoyeuse d'emplois qualifiés qui valorise des savoir-faire et présente des potentiels

Le nucléaire représente une activité économique « socle » avec la présence de deux centrales sur le territoire. Le secteur est pourvoyeur d'emplois directs et indirects et participe au fonctionnement économique local même au-delà de la vallée du Rhône.

Le développement des énergies renouvelables représente un potentiel de développement intéressant. Le domaine est aujourd'hui principalement porté par deux groupes nationaux et orienté vers la production d'hydroélectricité par des grosses infrastructures sur le Rhône (exploitées par la CNR et EDF).

Un maillage dense de petites sociétés, certaines associatives et citoyennes, à l'image des Centrales Villageoises, soutient également le développement du photovoltaïque et le tissu économique local. De nombreux projets de développement des énergies renouvelables sont en cours de réflexion ou de déploiement (photovoltaïque sur lac et sur toitures, carénage éolien, agrivoltaïsme expérimental, renforcement hydroélectrique, méthanisation ...). Leur développement peut être l'opportunité de développer l'innovation et la R&D.

Couvert à 50% de forêt, le territoire semble aussi propice au développement d'une filière bois-énergie.

La structuration d'une filière spécifique aux énergies renouvelables, en adéquation avec les orientations de développement régionales et nationales, nécessitera un investissement important de l'action publique locale pour structurer une filière complémentaire avec le nucléaire.

2 Des projets structurants à anticiper et des politiques publiques locales à organiser

Deux grands projets nucléaires vont transformer la filière : à court terme, le projet de Grand Carénage sur la centrale de Cruas-Meysses et l'arrivée de l'EPR sur le site du Tricastin. Ces deux projets seront forcément générateurs de dynamiques territoriales et de retombées économiques locales directes et indirectes (accueil de nouvelles populations, nouvelles activités).

Afin d'en faire un véritable moteur économique à haute plus-value territoriale, il appartient au territoire et aux politiques publiques locales d'anticiper les conditions d'accueil de cette activité nucléaire en termes de foncier, d'infrastructures, d'habitat et d'équipements publics pour les salariés et leurs familles. Le développement de cette filière nucléaire échappe cependant au territoire avec une stratégie industrielle qui se décide au niveau national voire européen.

3 Des filières à mettre en lien avec les enjeux liés aux ressources naturelles, paysagères et foncières

Le développement de la filière énergétique quelle qu'elle soit ne devra pas se faire sans une réflexion globale des impacts sur les patrimoines naturels et paysagers. L'artificialisation en nappe par le développement des centrales photovoltaïques au sol (qu'elle soit compatible ou non avec l'agriculture) et le développement éolien risquent d'entraîner une banalisation des paysages si leur politique d'expansion n'est pas accompagnée d'une réflexion globale d'insertion dans les grands paysages. Il faudra trouver le « point de rupture » au-delà duquel l'impact nuira à la qualité des patrimoines, eux-mêmes supports de l'attractivité du territoire.

L'accès au foncier pour le développement du photovoltaïque est à organiser car il pose la question de la concurrence avec d'autres usages (agricole) et de la fonctionnalité des milieux (corridors et porosité des infrastructures).

La filière touristique, culturelle & métiers d'art

1 Un patrimoine historique, culturel, naturel et paysager riche vecteur d'attractivité touristique

Avec plus de 42.8 millions de nuitées touristiques en 2021 dans les départements de l'Ardèche (13 millions), de la Drôme (9 millions) et de Vaucluse (20.6 millions), le tourisme et la culture sont des secteurs économiques majeurs du territoire. **La Drôme Provençale (CA Montélimar-Agglomération, CC Drôme Sud Provence, CC Dieulefit-Bourdeaux, CC Baronnies en Drôme Provençale) est la 1^{ère} destination touristique de la Drôme.**

Les territoires constituant le périmètre du SCoT attirent de nombreux visiteurs. Cet attrait s'explique par les conditions climatiques favorables du territoire, la richesse patrimoniale, naturelle, culturelle artisanale et sa localisation à environ 1h30 de route des métropoles nationales (Lyon, Marseille, Grenoble) et de grandes villes comme Valence, Orange et Avignon. De nombreux sites naturels, historiques et culturels attirent chaque année les touristes avec une saisonnalité encore très marquée. Les nombreuses gorges et rivières, les métiers d'art et de l'artisanat, la lavande, les villages perchés constituent des atouts forts du tourisme et contribuent à l'identité du territoire.

Parmi les six sites touristiques les plus fréquentés en 2020 dans la Drôme⁸, quatre sont du territoire :

- Ferme aux crocodiles (Pierrelatte) : plus de 160 600 visiteurs
- Coopérative oléicole du nyonsais (Nyons) : près de 114 000 visiteurs
- Palais des bonbons et du nougat (Montélimar) : plus de 96 200 visiteurs
- Château de Grignan (Grignan) : près de 82 000 visiteurs

Le festival d'Alba-la-Romaine, la forteresse de Mornas, le musée du Château de Saint-Montan, le musée du cartonnage et de l'imprimerie à Valréas et le site, la grotte de Saint-Marcel-d'Ardèche, les visites guidées de Viviers et la centrale hydroélectrique et écluse du CNR à Bollène⁹ sont aussi des sites culturels et touristiques attractifs pour les visiteurs et les populations locales.

Le territoire compte 4 villages labellisés « Les plus beaux villages de France » (Grignan, La Garde-Adhémar, Le Poët-Laval, Montbrun-lès-Bains dans la Drôme). Le village de Saint-Vincent-de-Barrès dispose également du label « Petites Cités de Caractère ».

⁸ Agence d'Attractivité de la Drôme

⁹ Vaucluse Provence Attractivité

Les territoires urbains, périurbains et ruraux bénéficient d'activités de loisirs et culturelles. Le poids économique de ces activités semble plus important dans les territoires urbains au regard du nombre de structures professionnelles et de salariés présents. Cette interprétation est à nuancer car dans les territoires ruraux, les activités de loisirs sportifs notamment et les réseaux culturels sont plutôt animés par le tissu associatif (grande part de bénévolat), et des structures qui ne comptent pas ou peu de salariés.

Le poids de la filière est plus important que les autres filières économiques du territoire. Les secteurs du tourisme et de la culture (hébergement/restauration équipements/activités de loisirs) représentent 10% des établissements (près de 4 850 établissements) et plus de 7% des salariés du territoire (plus de 3 400) :

- Hébergement et restauration (commerces de convivialité, par exemple : terrains de camping, hôtels, cafétérias, services de traiteur, débits de boissons... : 2 117 établissements et 2 849 salariés privés)
- Equipements et activités de loisirs (activités à vocation principalement touristique et/ou saisonnière (hors bibliothèques), par exemple : spectacle vivant, gestion des musées, sites et monuments historiques, clubs de sport, transports de passagers) : 2 723 établissements et 601 salariés privés)

Les activités d'hébergement et de restauration sont pourvoyeuses d'emplois en progression dans l'ensemble du territoire : **une hausse d'emplois de 22% depuis 2006.**

Le territoire dispose d'une **offre de formations et de l'enseignement supérieur** autour des métiers du spectacle vivant, de l'art du cirque et de la céramique.

Etablissements de l'enseignement supérieur (extrait)	
La Cascade, centre national des arts du cirque	Bourg-Saint-Andéol
Maison de la céramique (BAC +2)	Dieulefit
Centres d'études forestières et agricoles	Montélimar
Centre de formation professionnelle forestière	Châteauneuf-du-Rhône
Université du Vin	Suze-la-Rousse

Source : Réalisation SMRPB, Extrait issu des offres de formations et de l'enseignement supérieur, L'Etudiant

La culture, un levier d'attractivité économique et sociale

La culture est un facteur d'attractivité et de développement économique et social du territoire. Elle permet de participer au développement local en valorisant les diverses ressources du territoire.

La culture contribue au développement local et à l'attractivité du territoire pour les habitants comme pour les visiteurs. Elle participe fortement aussi à encourager la notion de bien-vivre¹⁰ dans le territoire : elle fait partie de l'environnement social et contribue au sentiment d'appartenance des habitants.

En plus d'être porteuse de cohésion sociale, la diversité culturelle soutient la dynamique économique. Les métiers d'art et de l'artisanat, les savoir-faire, le patrimoine matériel et immatériel, sont autant de leviers pour consolider l'économie, l'identité du territoire et les spécificités locales.



Sources : Musée d'art contemporain de Montélimar (Montélimar agglomération) ; musée de la Soie à Taulignan ; Métiers d'art et de la céramique (Drôme Provençale)

¹⁰ La notion de bien-vivre dans le territoire peut-être définie comme la qualité de ce qui est vécu sur un territoire, en termes individuels ou collectifs, et dans ce qui fait liens sociaux.

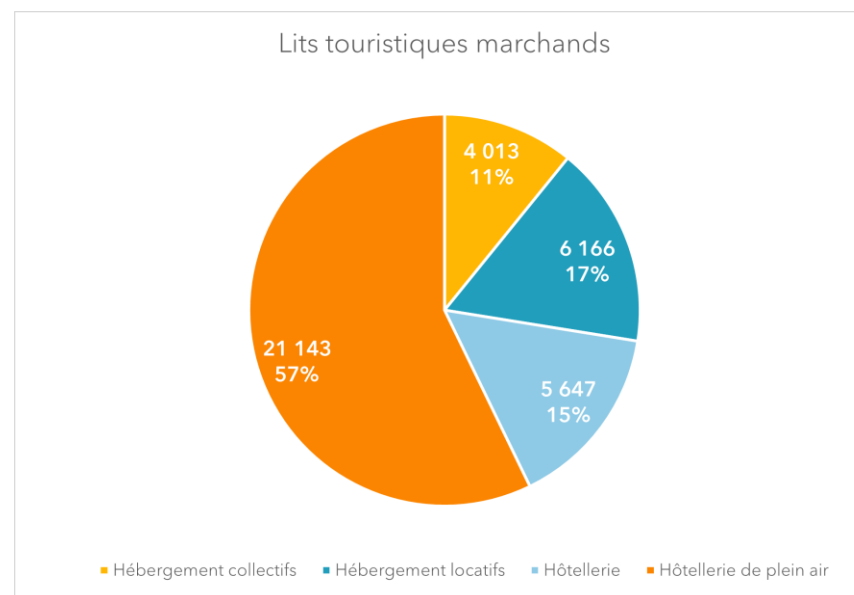
2 L'offre touristique : les hébergements marchands essentiellement caractérisés par l'hôtellerie de plein air

Au regard de l'offre culturelle et touristique, le territoire compte des structures d'accueil et d'hébergement qui contribuent à la consommation locale et au développement économique des territoires.

Le territoire recense près de **37 600 lits touristiques marchands**¹¹. L'offre d'accueil touristique marchande en Rhône Provence Baronnies représente 8% de l'offre ardéchoise, 40% de l'offre drômoise et 3% de l'offre vaclusienne.

Le territoire propose également près de :

- 6 170 lits en hébergements locatifs (chambres d'hôtes, meublés touristiques et les parcs résidentiels de loisirs), soit 16% de l'offre des lits touristiques
- 5 650 lits déclarés en hôtellerie (hôtels et résidences de tourisme), soit 15% de l'offre
- 4 020 lits en hébergements collectifs (gîtes et hébergements collectifs), soit 11% de l'offre des lits touristiques



Source : Réalisation SMRPB, Ardèche Tourisme (2019 et 2021), La Drôme Provençale (2019) et Vaucluse Provence Attractivité (2020)

¹¹ Données issues à l'échelle du territoire de Ardèche Tourisme (2019 et 2021) ; La Drôme Provençale (2019) et Vaucluse Provence Attractivité (2020)

L'hôtellerie de plein air est le premier mode d'hébergement marchand du territoire. Il représente 56% du nombre de lits touristiques. L'hôtellerie de plein air comprend les campings, les aires naturelles de camping et les campings à la ferme. Les structures de la CC DRAGA et l'Est de la Drôme Provençale enregistrent les plus importantes capacités d'accueil.

Tableau 1 Les 10 plus fortes capacités d'accueil en lits touristiques de l'offre hôtelière de plein air

Commune	Nb d'établissements	Capacité d'accueil en lits touristiques
Saint-Martin-d'Ardèche	11	2 442
Larnas	3	1 860
Vinsobres	2	1 101
Buis-les-Baronnies	6	957
Dieulefit	3	741
Saint-Just-d'Ardèche	5	663
Bourdeaux	3	654
Saint-Ferréol-Trente-Pas	2	525
Sahune	3	495
Bourg-Saint-Andéol	4	420

Source : Réalisation SMRPB, Ardèche Tourisme (2019 et 2021), La Drôme Provençale (2019) et Vaucluse Provence Attractivité (2020)



L'hébergement saisonnier : des exemples d'actions engagées par les collectivités territoriales

Les employeurs rencontrent de plus en plus de difficultés pour recruter des saisonniers. Cela s'explique, entre autres, par les difficultés que ces derniers peuvent rencontrer pour accéder à des logements.

Des solutions alternatives existent pour héberger les saisonniers. Par exemple, la ville de Chamonix a mis en place un dispositif de « logement solidaire » pour satisfaire l'offre en hébergement des travailleurs saisonniers de la station de ski.

Le dispositif consiste en la mobilisation de logements du parc privé en faveur des travailleurs saisonniers de la vallée de Chamonix. Il permet la mise en relation des propriétaires de biens à louer et des employeurs recherchant des solutions d'hébergement pour leurs travailleurs saisonniers, sachant que le propriétaire loue à l'employeur un logement qui est ensuite sous-loué au saisonnier.

L'utilisation de lits d'internat dans les cités universitaires, la location chez les particuliers, les résidences ad hoc et les habitations légères (roulottes, yourtes, tipis...) sont aussi des solutions possibles d'hébergements temporaires.

Synthèse et enjeux

1 Le tourisme et la culture, moteurs du développement économique local

Le tourisme constitue un atout majeur du territoire par son patrimoine naturel, culturel et bâti ce qui est bien traduit statistiquement dans les domaines d'activités liés aux équipements et loisirs. Les activités d'hébergement et de restauration sont pourvoyeuses d'emplois et en croissance sur l'ensemble du territoire ; celles-ci sont plus importantes en volume sur les grands axes de transport (tourisme de passage). Des hébergements de plein air existent en lien avec le tourisme de nature proposé dans les différentes Vallées et Gorges.

La culture et le tourisme, portés par une offre riche et diversifiée, génèrent des retombées sur l'économie locale notamment sur le maillage de commerces de proximité et aussi sur les services aux personnes tout en étant une économie très saisonnière qui fragilise le tissu économique.

2 Une filière économique locale qui contribue à l'identité du territoire

L'attractivité touristique du territoire repose sur des marqueurs territoriaux forts et facilement identifiables : les espaces naturels préservés, les vignes, la lavande, le climat, etc. Ce sont des ressources fragiles impactées par le changement climatique et la raréfaction de la ressource en eau qui semblent désormais incompatibles avec le développement du tourisme de masse.

3 Une tension réelle du marché des résidences principales et des difficultés à satisfaire les besoins de logement des travailleurs saisonniers

L'attractivité touristique du territoire s'accompagne d'un fort taux de résidences secondaires (10% du parc de logements à l'échelle du territoire, et elle atteint dans certaines communes rurales et enclavées 90%) et d'une évolution importante des locations touristiques de type Airbnb. L'effet de concurrence sur l'offre de résidences principales est immédiat avec des tensions sur le marché (rareté des biens et hausse des prix).

Les analyses et le travail d'ateliers témoignent également d'une difficulté à satisfaire les besoins en logement des saisonniers. Les hébergements existants sont insuffisants et parfois peu adaptés aux besoins des travailleurs du secteur du tourisme et de l'agriculture et deviennent un véritable frein au recrutement.

4 L'accessibilité du territoire dominée par la voiture

La faiblesse des réseaux de transports en commun, notamment ferroviaires, offre peu d'alternatives aux déplacements touristiques pour venir et se déplacer sur le territoire. Les visiteurs sont captifs de leurs véhicules et la hausse de coût du carburant deviendra dissuasif pour certains touristes. Certains d'entre eux réévalueront bientôt leur destination de villégiature à l'aune des besoins en déplacements qu'elle générera.

Filière cartonnage et carton anoblis

1 Une filière historiquement développée sur le territoire

La fabrication de carton constitue une spécialité du territoire et un savoir-faire historique dans le domaine. La filière cartonnage et carton anoblis concerne les activités de fabrication de cartonnages, carton ondulé et papier.

En 2022, 32 établissements sont issus de la filière et emploient 1 150 salariés (SIRENE, 2022).

Depuis 2006, la filière est néanmoins en perte de vitesse puisqu'elle a perdu plus de 770 emplois et a connu une baisse de près de 66% de ses effectifs salariés privés.

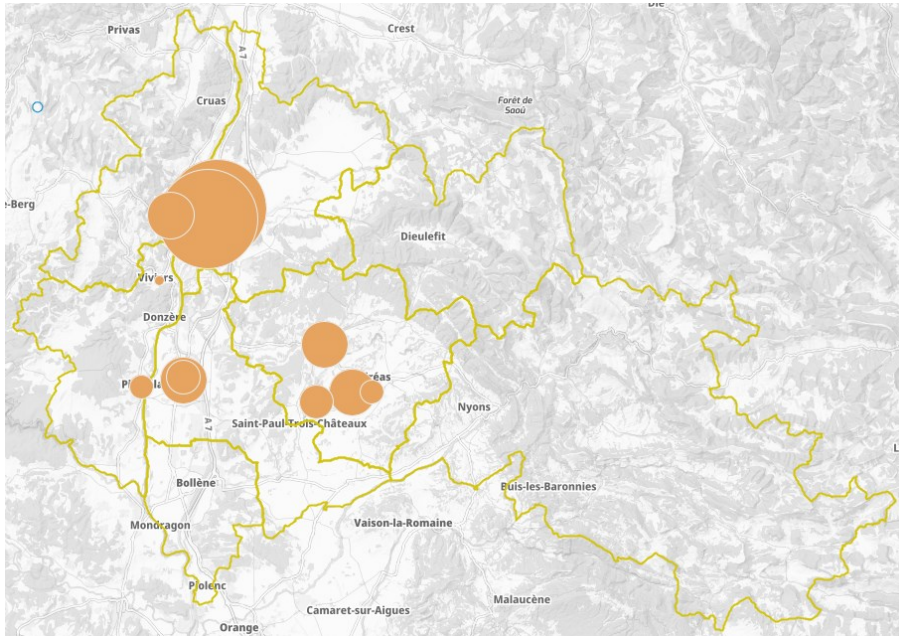
Il est possible d'identifier dans le territoire la présence d'acteurs industriels structurants pour la filière et l'économie locale. La moitié des entreprises se situent dans l'agglomération de Montélimar et la CC Enclave des Papes-Pays de Grignan. Elles rassemblent chacune 25% des établissements du territoire. 16% des entreprises se trouvent au niveau de la CC Drôme Sud Provence.

La société Autajon, créée à Montélimar en 1964, est spécialisée dans la fabrication d'étuis pliants, d'étiquettes, de coffrets et de publicité sur le lieu de vente pour divers secteurs comme les parfums & cosmétiques, l'industrie pharmaceutique, les vins & spiritueux, ainsi que la confiserie & les spécialités alimentaires. En 2022, elle est le principal employeur de la filière : elle emploie environ 750 salariés.

L'entreprise MMP Packetis localisée à Valréas est experte dans la fabrication d'emballages pharmaceutiques, produisant des boîtes pliantes, étiquettes, notices et systèmes de calage pour différents clients internationaux du secteur pharmaceutique. Elle emploie près de 75 salariés en 2022.

Basée à Pierrelatte et créée dans les années 1920 à Valréas, l'entreprise Spinnler Cartonnages est aujourd'hui le leader français de l'emballage cylindrique composite de luxe. Elle est aussi spécialisée dans la fabrication d'emballages et de boîtes pour la parfumerie, les produits de cosmétiques, de vins et de spiritueux. Elle emploie environ 75 salariés.

Nombre d'emplois estimés par établissement



Source : Réalisation Setec & Terre d'Avance, SIRENE 2022

2 Synthèse et enjeux

1 Une filière en perte de vitesse mais qui présente des opportunités de développement

L'analyse des bases de données issues d'ACOSS (salariés) montre un effondrement du nombre de salariés de la filière carton depuis 2006 (-65% d'effectifs en moins). Pour autant, cela ne doit pas occulter la vitalité de certaines grosses industries en place sur le territoire qui sont des pourvoyeurs d'emplois (Autajon par exemple avec près de 1 000 salariés sur deux sites).

Le développement du e-commerce (et des livraisons à domicile) et la substitution du plastique dans les emballages sont des moteurs pour le développement de la filière.

Les politiques nationales et régionales de réindustrialisation de l'économie sur des secteurs spécifiques peuvent devenir une opportunité de revitalisation et de diversification de ce tissu économique local porteur pour les grands comptes et également sur des secteurs de niche (emballages pour l'agro-alimentaire, parfumerie, beauté-cosmétique, etc.).

Il faudra néanmoins évaluer comment la filière, dont les process industriels sont particulièrement consommateurs, résiste à l'inflation des coûts de l'énergie et à la raréfaction de la ressource en eau.

2 Une filière complémentaire aux filières de recyclage

Les ressources issues du recyclage peuvent constituer un potentiel à valoriser pour développer la filière sur des process particuliers. La filière se trouve à la jonction d'autres filières économiques du territoire. Elle pourrait venir en complément notamment de la filière du recyclage déjà expérimentée par ailleurs.

Des liens peuvent donc être tissés entre les filières cartons et les filières des éco-activités tournées vers le recyclage.

Filière de l'artisanat, BTP, carrières et matériaux

Moteurs de l'économie du territoire, en lien avec l'attractivité résidentielle et économique qui dynamise le marché de la construction, les activités en lien avec l'artisanat, le BTP et l'extraction de matériaux se structurent en filière. Elles permettent une organisation complète de la chaîne de valeur, c'est-à-dire de la création à la vente d'un produit ou d'un service (dans ce cas ici, on constate une filière complète des activités d'extraction à la construction).

En raison du profil géologique et de la position géographique, le territoire est un secteur d'extraction importante. **Le territoire du SCoT compte, en 2022, 27 carrières en activité, dont 15 sont localisées dans la vallée du Rhône.** Elles représentent une superficie de 1 145 ha au total. 19 bénéficient d'une autorisation dont la durée va au-delà de 2030.

1 Les caractéristiques générales des établissements et de l'emploi

La filière est celle qui compte le plus d'établissements et qui génère le plus d'emplois en 2021. Elle rassemble 3 774 établissements (7.6%) et représente 10% des effectifs salariés privés, soit 5 710 emplois.

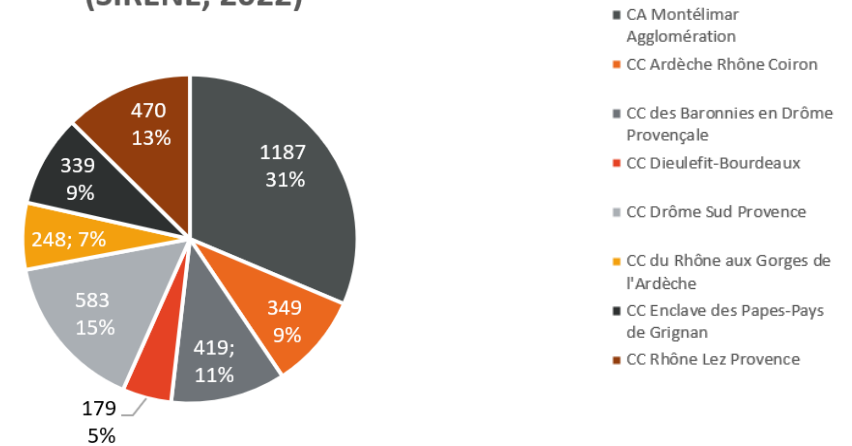
Les activités des établissements de la filière sont diversifiées dans le territoire. Elles s'articulent autour du gros œuvre (fondations, murs porteurs, planchers...) et des travaux d'installation électrique, eau, gaz ou encore des travaux de peinture, vitrerie, menuiserie, etc.

Les activités artisanales liées à la filière BTP des établissements du territoire tournent majoritairement autour de la maçonnerie et du gros œuvre de bâtiment (concernent 28% des établissements et 22% des emplois) et des travaux d'installation électrique dans tous les locaux (concernent 10% des établissements et 16% des emplois).

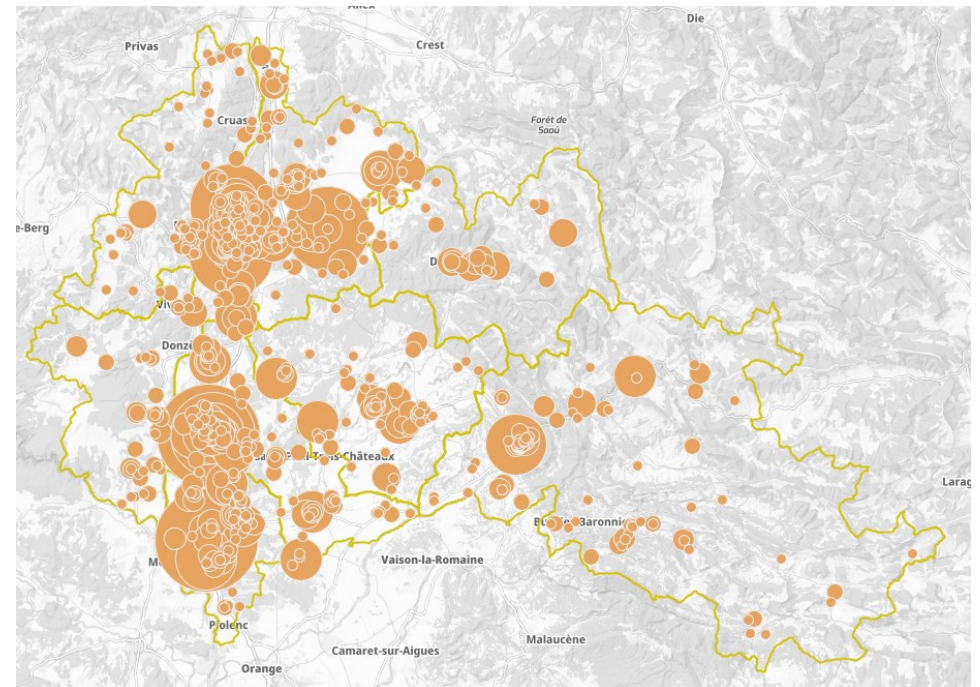
Le territoire dispose de grands groupes pourvoyeurs de nombreux emplois privés. Il s'agit par exemple de Kaefer Wanner et Ineo Nucléaire qui rassemblent environ 225 salariés chacune, Berthouly Travaux Publics, SDEL Elexa, Rivasi BTP, Eiffage Route Grand Sud...

En lien avec la forte densité de carrières et des capacités de production, les activités industrielles et les grandes infrastructures routières, la vallée du Rhône constitue un territoire stratégique pour la filière. Les trois quarts des emplois salariés privés se situent sur ce secteur géographique.

Répartition des établissements par EPCI (SIRENE, 2022)



Le nombre d'emplois estimés par établissement



Source : Réalisation Setec & Terre d'Avance, SIRENE 2022

Au-delà de la vallée du Rhône, **les activités artisanales** sont également présentes à l'Ouest et à l'Est du territoire, notamment dans des territoires à proximité des plus structurants et dans des communes rurales. Elles **se structurent autour de zones d'activités plus petites dont l'emprise foncière est plus faible que celles de la vallée du Rhône**. Une quarantaine de zones d'activités économiques ont une emprise au sol inférieure ou égale à 5 hectares (soit environ 44% des zones économiques).

Le maintien de ces petites zones économiques est un enjeu pour l'économie locale et le développement des activités artisanales et celles liées au BTP.



2 Une filière structurante mais qui cependant n'apparaît pas comme une spécificité locale

L'importance de la filière s'explique également par la capacité de production et d'extraction de matériaux dans le territoire, qui permet un approvisionnement en matériaux pour le BTP selon une logique de proximité. La quasi-totalité du territoire se trouve dans l'aire de chalandise (rayon de 40 km), à l'exception du Sud-Est des Baronnies en Drôme Provençale (bassin de vie de Séderon et une partie du bassin de vie de Buis-les-Baronnies).

Le territoire est excédentaire et exporte aussi ses matériaux au-delà des limites du SCoT. En fonction de l'usage des matériaux, il existe des filières dérivées : granulats pour le BTP, minéraux industriels, roche ornementale.

Elle n'apparaît cependant pas comme spécifique au territoire. Son poids économique (que ce soit en matière d'établissements ou d'emplois) est à corréliser avec les dynamiques démographiques du territoire. La croissance de population et les infrastructures (création et entretien) s'accompagnent d'une augmentation des besoins en matériaux, en particulier ceux liés à la construction neuve pour le résidentiel et des infrastructures.

La filière artisanat-BTP-carrières-matériaux se trouve à la jonction de plusieurs filières : éco-activités et recyclage.

3 Synthèse et enjeux

1 Une filière dynamique non-spécifique mais qui contribue à l'économie locale

Le domaine de l'artisanat, du BTP, des carrières et des matériaux a fortement évolué depuis 2006 : près de 215 emplois supplémentaires ont été pourvus (hausse de 4% environ).

La filière est celle qui compte le plus d'établissements et qui génère le plus d'emplois en 2021. Elle rassemble 3 774 établissements (7.6%) et représente 10% des effectifs salariés privés, soit 5 710 emplois. Son dimensionnement est à corrélérer avec le nombre important de résidences secondaires sur le territoire, mais également à la présence des infrastructures de transport, de l'activité nucléaire et des infrastructures qu'elles génèrent.

2 L'évolution de la filière vers le recyclage des matériaux

Structurante pour le territoire et génératrice de retombées locales, la filière se trouve aux confins de nombreux enjeux. La réglementation, la hausse du coût de l'énergie et des matériaux et la fragilisation des ressources naturelles (notamment en eau) sont des facteurs qui influencent la filière. Ces évolutions incitent au développement des ressources secondaires, ce qui constitue une opportunité de développement des activités de réemploi de matériaux.

Par exemple, les Schémas Régionaux des Carrières (SRC) Auvergne Rhône-Alpes et Sud-PACA affichent des objectifs qui visent à privilégier les rénovations et les réhabilitations en économisant les matériaux et en valorisant les déchets du BTP.

Les politiques nationales et régionales de réindustrialisation de l'économie peuvent être des moteurs pour la filière (besoins en matériaux, activités de réemploi...).

3 L'emploi et le recrutement

En raison des difficultés de recrutement, les acteurs et les professionnels de la filière dans le territoire témoignent d'un manque d'attractivité sur certains métiers du secteur. La poursuite de cette tendance pourrait avoir un impact sur la filière et les retombées économiques locales. Néanmoins, le développement de formations professionnelles diversifiées en lien avec les besoins des entreprises constitue une opportunité pour la filière.

4 L'accès au foncier et le maillage des activités industrielles et artisanales sur le territoire

Les divers ateliers menés dans le cadre de l'étude sur les filières Economiques Locales ont permis d'identifier des enjeux inhérents à la filière. Les élus et les professionnels de la filière identifient l'accès au foncier comme un frein au développement des entreprises. Les gisements fonciers sont souvent peu suffisants pour répondre de manière assez réactive aux opportunités économiques.

L'optimisation et la requalification des zones d'activité économiques et artisanales existantes en zone urbaine présentent une opportunité pour la filière. L'enjeu est d'encourager la qualité des aménagements des ZAE et de requalifier les sites existants, tout en conservant les activités artisanales, de BTP et de la construction. Elles peuvent trouver une réponse dans l'anticipation et l'accompagnement des mutations (densification, réinvestissement des friches).

Le maillage équilibré et complémentaire des établissements et des activités industrielles, artisanales sur le territoire est un enjeu partagé. La proximité du marché, ou des clients, est un facteur important de localisation pour les entreprises de l'artisanat et du BTP.

Le maillage en petites zones d'activités (< à 5 ha) répond aux besoins d'activités spécifiques de la filière, notamment pour les activités artisanales des territoires plus ruraux avec un enjeu de proximité.

La filière de l'économie verte, environnementale et de recyclage : un tissu économique porté par des atouts et richesses non délocalisables

1 Les aménités territoriales, un socle pour le développement économique à ménager

Les aménités territoriales constituent un levier majeur pour l'attractivité économique du territoire. Plusieurs structures de développement s'appuient sur la préservation de l'environnement et des aménités territoriales comme moteurs de développement économique.



De quoi parle-t-on ? Définitions

Les aménités sont les éléments des patrimoines naturels et paysagers qui participent à l'attractivité résidentielle, économique et/ou touristique. Les aménités représentent un ensemble de valeurs matérielles et immatérielles attachées à nos territoires. Elles participent à l'économie du territoire du seul fait de leur présence.

De nombreux atouts liés aux aménités qui existent sur le territoire et sur lesquels l'économie s'adosse déjà peuvent être listés :

- Environnementale : bien-être de la population et des visiteurs, attractivité des îlots de fraîcheurs (gorges de l'Ardèche, du Toulourenc, plan d'eau du Pas des Ondes).
- Paysagère : les pâturages (existent par le maintien de l'agriculture)
- Le fleuve Rhône : ressource qui génère de l'économie industrielle (hydroélectricité, nucléaire).

La labellisée d'une partie du territoire en Parc Naturel Régional : reconnaît les valeurs propres au territoire des vallées de Baronnies. C'est un facteur d'attractivité touristique, la labellisation d'un territoire en PNR est prescriptrice des destinations.

1.1 La beauté-cosmétique

Le territoire est reconnu pour sa quiétude, son charme, son identité agricole et paysagère ainsi que pour ses multiples senteurs.

La lavande et le lavandin occupent une place importante dans le territoire. Présentes depuis plusieurs siècles, des activités économiques ont émergé au cours du temps, se sont structurées autour de la beauté-cosmétique et forment aujourd'hui une

filière économique : de la production à la transformation de la matière première et à la commercialisation des produits, en passant par la recherche-développement.

La beauté cosmétique se trouve à la jonction de plusieurs filières : agriculture (production et transformation des matières premières aromatiques et médicinales) et santé/bien-être.

Depuis 2006, la beauté-cosmétique est un secteur dynamique puisqu'il a connu une évolution des effectifs salariés de 10%. Le secteur emploie, en 2021, 286 salariés et représente seulement 0,2% des établissements du territoire (95 entreprises au total).

La beauté-cosmétique concerne majoritairement la fabrication d'huiles essentielles (environ 50% des emplois) et le commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé (32% des emplois).

La présence des activités du secteur de la beauté-cosmétique est plus importante dans les territoires agricoles de l'agglomération de Montélimar (51% des emplois), CC Ardèche Rhône Coiron (16%), CC Baronnies en Drôme Provençale (13%) et CC Dieulefit-Bourdeaux (8%).

Toutes deux originaires de la Drôme Provençale, les sociétés Bontoux et Durance sont des acteurs incontournables de la beauté-cosmétique.

Bontoux est le principal employeur du secteur dans le territoire, elle compte 75 emplois. Initialement spécialisée dans la distillation de lavande sauvage, l'entreprise est aujourd'hui fournisseur d'ingrédients aromatiques naturels et d'huiles essentielles, reconnue à l'international.

Le deuxième principal employeur du secteur dans le territoire est la société Durance. Elle compte 50 emplois. Originaires du territoire, les produits de beauté-cosmétique sont produits dans un laboratoire à Grignan. L'entreprise est reconnue mondialement et spécialisée dans la beauté-cosmétique (parfum, bougie, produits cosmétique).

1.2 L'innovation et la recherche-développement : un support pour le développement de la filière

La recherche-développement (R&D) et l'innovation incluent la conception et la recherche. Dans l'industrie, elles recouvrent les phases préliminaires à la fabrication.

Elles constituent un potentiel important pour la filière de l'économie verte, environnementale et du recyclage. Elles représentent une part d'emplois inférieure

à la moyenne nationale avec 1 550 emplois publics ou privés sur des fonctions de recherche et de conception¹² (soit 2% de l'emploi total).

Des entreprises de la filière, notamment à l'Est du territoire, se structurent autour de l'innovation, de la recherche-développement et de l'ingénierie environnementale. Il s'agit par exemple des entreprises Tami Industries, Sanisphère, Atelier Fluides Supercritiques ou Ecoter toutes basées à Nyons. Selon leurs activités, elles peuvent être considérées comme des marqueurs aussi sur l'artisanat d'art avec la céramique à Dieulefit (production). Cela constitue un potentiel intéressant pour développer et soutenir une filière économique.

En lien avec la filière des plantes à parfum aromatiques et médicinales (PPAM), certaines structures se spécialisent dans la transformation des matières premières pour la recherche/développement et la commercialisation d'ingrédients naturels pour la beauté-cosmétique (Proscien), voire dans des projets de recherche (Cité du Végétal à Valréas).

Les établissements de l'innovation et de la R&D concernent souvent des entreprises jeunes qui n'ont pas encore un « stade industriel » et qui ne disposent pas toujours d'une capacité d'investissement.

Le cadre de vie est un fort atout pour l'accueil de nouveaux actifs dans le territoire. Cependant, les difficultés d'accès aux transports en commun et au numérique (déploiement de la fibre par exemple) sont identifiées par les professionnels de l'innovation et de l'ingénierie environnementale comme des freins à la structuration et à l'émergence de la filière. Les accès au logement et à l'emploi du ou de la conjointe sont également des critères pour l'installation de nouveaux actifs dans le territoire. Cet enjeu est général à l'ensemble des filières.

1.3 Les éco-activités et recyclage de déchets

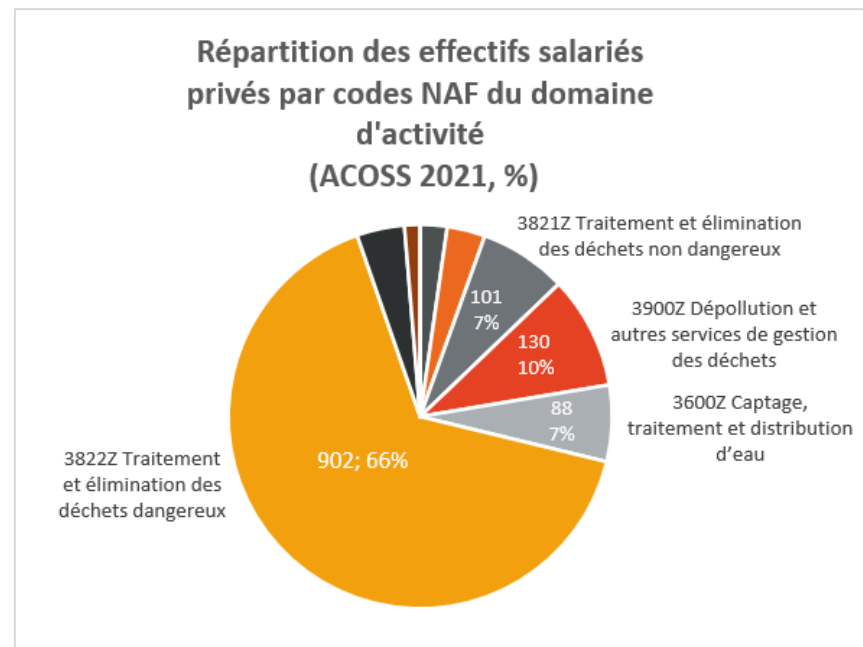
Les éco-activités regroupent les activités économiques qui produisent des biens ou services ayant pour finalité la protection de l'environnement ou la gestion durable des ressources en lien avec :

- la protection de l'environnement : activités sur l'air et le climat ; gestion des eaux usées et des déchets ; protection des sols, des eaux souterraines et des eaux de surfaces ; protection de la biodiversité et des paysages
- la gestion des ressources en eau et de la forêt, la récupération de matière pour le recyclage
- les activités plus transversales comme la R&D environnementale, l'entrepreneuriat environnemental et l'ingénierie environnementale

¹² Analyse fonctionnelle des emplois, INSEE à l'échelle communale (sur la base du recensement 2019)

En 2020, le domaine des éco-activités compte près de 1 370 emplois et représente 2.4% des effectifs salariés. 250 établissements du territoire sont issus du secteur. Les éco-activités se sont développées sur le territoire. Ce sont 204 emplois qui ont été créés depuis 2010, soit une dynamique d'évolution des effectifs salariés privés de 17.5%.

Au regard de l'activité nucléaire qui est particulièrement présent dans le territoire, l'analyse par code NAF a logiquement mis en avant le domaine de la collecte, du traitement et de l'élimination des déchets dangereux et non-dangereux. Il représente plus d'un tiers des établissements et 73% des effectifs salariés.



Source : Réalisation Setec & Terre d'Avance, ACOSS 2021

De nombreuses activités se concentrent dans la vallée du Rhône. Cela s'explique par :

- les densités de population plus importantes dans ce secteur et les déchets ménagers induits
- la présence du Rhône

- la présence des activités industrielles dont le nucléaire, des activités d'extraction de matériaux (carrières et BTP)

Orano Démantèlement et Services et Dauphine Isolation Environnement (entreprise de dépollution et de désamiantage) sont les principaux employeurs du secteur. A elles seules les deux sociétés représentent une majorité des emplois du secteur. La société Collectes Valorisation Energie Déchets (COVED) appartenant au groupe Paprec emploie 75 salariés dans le territoire (structure localisée dans la CC Enclave des Papes-Pays de Grignan).



Le centre de valorisation des déchets ménagers et assimilés SYPROVAL

La future usine de revalorisation des déchets ultimes SYPROVAL sera implantée à Malataverne (CC Drôme Sud Provence) et fabriquera du combustible. Elle ouvrira à la fin de l'année 2023.

Le centre de valorisation des déchets ménagers et assimilés SYPROVAL intervient comme un projet clé de la protection de l'environnement permettant d'extraire et de valoriser la part de déchets recyclables contenus dans les déchets résiduels.

L'enjeu est de valoriser un maximum le déchet selon sa nature afin de réduire la quantité de déchets allant à l'enfouissement.

2 Synthèse et enjeux

1 Une filière qui représente une capacité de développement importante

La diversité et la complémentarité des activités et des entreprises des domaines d'activité (beauté-cosmétique, innovation et R&D, éco-activités) présentent un potentiel de développement important pour la filière et pour l'économie du territoire. **Le projet de halte TGV sur la LGV « Montélimar-Provence »** permettrait d'améliorer l'accessibilité du territoire et serait un facteur d'attractivité pour les catégories socio-professionnelles « supérieures » et l'accueil de nouvelles entreprises tournées vers l'innovation et la R&D.

L'innovation et le nucléaire apparaissent comme deux moteurs de l'économie locale. Les objectifs de transition énergétique et l'arrivée d'un EPR sur le site du Tricastin constituent une opportunité pour le territoire pour le développement d'activités complémentaires autour des secteurs de l'excellence de demain, tels que la recherche-innovation, les éco-activités et les énergies décarbonées (nucléaires et renouvelables).

La place des collectivités dans la structuration des réseaux des entreprises émergentes et innovantes, le manque de structures de formation et la faible capacité du territoire à accueillir des apprentis et apprenants sont des enjeux partagés.

2 La bioéconomie comme une voie possible de développement économique

La bioéconomie est un concept qui englobe l'ensemble des activités économiques basées sur les ressources biologiques et la biomasse. Elle peut être comprise comme un système global, valorisant l'innovation, déclinable sur un territoire et articulé autour de 4 grands axes :

- l'alimentation et l'agriculture,
- la production de bioénergies (biocarburants, biomasse, méthanisation),
- l'utilisation de matériaux biosourcés (molécules, matières premières),
- le bénéfice des services écosystémiques (services rendus gratuitement par les écosystèmes et profitant aux activités humaines : pollinisation, absorption du CO₂, loisirs, etc.).

Pour ce qui est du territoire du SCoT, il existe **plusieurs potentiels spécifiques à évaluer** :

- la biomasse à partir des biodéchets : exemple fruits à coque/abricots (amandes/abricots),

- la filière beauté-cosmétique et plantes à parfum aromatiques et médicinales (lavandes/lavandins),
- la filière bois-énergie,
- la filière BTP-matériaux-carrières : recyclage de matériaux dans le territoire.

3 Le foncier et l'immobilier d'entreprise : un enjeu d'accueil et d'attractivité

La rareté de l'offre foncière et immobilière de qualité pour l'accueil et le développement des activités de la filière de l'économie verte, environnementale et de recyclage apparaît comme un enjeu prégnant. **Le manque de terrains ou d'immobiliers disponibles ne permet pas toujours de satisfaire les parcours résidentiels des entreprises.**

La maîtrise publique du foncier et de l'immobilier est un des principaux leviers pour permettre l'installation de ces activités et contribuer au développement de la filière économique.

Filière de la grande logistique

La filière regroupe les activités de grande logistique, hors commerce de gros : entreposage et stockage frigorifique, activités de conditionnement, messagerie.

Les évolutions de société et les nouveaux modes de consommation impliquent une évolution des chaînes d'approvisionnement et des entrepôts de logistique (éloignement des lieux de production et de consommation). Le marché de la logistique se segmente entre activités externalisées sur des plateformes de grande taille, et plateformes de proximité, nécessaires pour assurer la desserte des bassins de vie.

Des pôles logistiques s'organisent à l'échelle nationale, voire européenne, en fonction de l'accessibilité des grands axes et autour des principaux bassins de population.

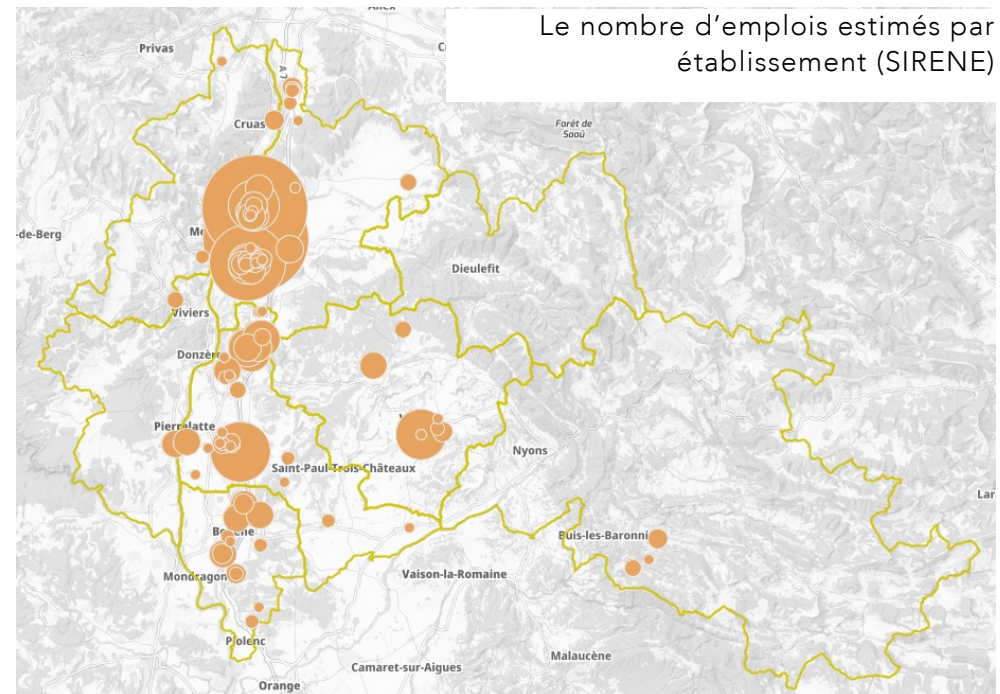
1 Les caractéristiques générales des établissements et de l'emploi

En raison des infrastructures routières (notamment l'autoroute A7) et des densités de populations, **la vallée du Rhône a particulièrement été attractive pour l'accueil d'activités de grande logistique**. Après la santé, ce secteur d'activité a connu la plus forte dynamique dans le territoire du SCoT. **Depuis 2006, le nombre de salariés de la grande logistique a augmenté de près de 33%, soit une hausse de 1 064 emplois.**

La filière se concentre sur un petit nombre d'acteurs : **les établissements concernent seulement 0.3% des entreprises du territoire**. Parmi les 260 structures, le géant international Amazon emploie près de 750 salariés. Aussi, il est possible de noter la présence d'employeurs locaux comme la société de transport Chavalan et Duc qui rassemble également près de 750 salariés.

La filière logistique est essentiellement basée le long des axes routiers, notamment dans la vallée du Rhône le long de l'Autoroute A7 et de la Nationale 7. La plupart des entreprises et les emplois se concentrent dans l'agglomération de Montélimar, la CC Drôme Sud Provence et la CC Rhône Lez Provence. Elles rassemblent 92% des emplois de la filière.

Le territoire dispose d'une offre de l'enseignement supérieur autour du transport de marchandises et de la logistique (Bac +3). Il s'agit d'un cursus BTS « gestion des transports et logistique associée » à l'établissement Greta Ardèche Drôme-Montélimar. Cette offre constitue un atout pour le territoire. Elle permet de former localement des jeunes.



Source : Réalisation Setec & Terre d'Avance, SIRENE 2022

2 Synthèse et enjeux

1 Une filière dynamique, pourvoyeuse d'emplois et qui participe à l'attractivité économique du territoire mais qui est aussi source de nuisances

La grande logistique constitue un support pour l'économie du territoire. Elle soutient l'économie productive, les entreprises locales et l'approvisionnement des commerces et des services. La filière fonctionne sur des profils d'emplois non délocalisables mais souvent précaires (intérimaires).

La présence d'une offre de l'enseignement supérieur orientée vers les métiers de la logistique constitue un atout pour le territoire.

Les activités de la grande logistique induisent cependant des externalités négatives : pollution de l'air, trafic routier et embouteillages, emprise foncière et consommation d'espace.

2 Le report modal pour inciter à un transport de marchandises moins routier et davantage tourné vers le fret et le fluvial

La présence d'infrastructures majeures routières et ferroviaires place le territoire à proximité de deux métropoles européennes : Aix/Marseille & Lyon. Grâce au TGV, le territoire est à moins de deux heures de ces capitales régionales. Le passage de l'axe autoroutier A7 et le fleuve Rhône sont des axes stratégiques qui desservent le territoire. Grâce à ces infrastructures, le secteur de la logistique est un secteur en croissance même s'il est aujourd'hui majoritairement organisé par les dessertes routières. La congestion de ces axes principaux pourrait fortement peser sur le potentiel de développement de ce secteur d'activité si aucune diversification des modes de transports n'est mise en œuvre.

La situation géographique du territoire et l'accessibilité sont des atouts pour les activités de logistique notamment, qui se concentrent le long des axes. L'autoroute A7 (axe Nord/Sud) permet de favoriser les flux et l'approvisionnement des entrepôts et des commerces et services.

En revanche, couplé à l'absence d'infrastructures ferroviaires sur l'axe Est/Ouest du territoire, la concentration des activités logistiques en vallée du Rhône cause des problématiques de mobilités (nuisances induites par le trafic routier).

D'autres possibilités sont disponibles sur le territoire et peuvent constituer une offre de report modal pour le transport de marchandises lié à la grande logistique. Avec la présence du fleuve Rhône et de la ligne ferroviaire Lyon-Marseille, le Rhône et le fret sont des alternatives pour les trafics de longue distance.

3 L'optimisation du foncier économique et la requalification des sites des Zones d'Activités Economiques existantes (ZAE)

La disponibilité foncière est un enjeu prégnant pour les filières économiques du territoire, en particulier celles de la grande logistique (emprise foncière importante).

L'optimisation du foncier peut trouver une réponse dans l'anticipation et l'accompagnement des mutations (densification, réinvestissement des friches). L'enjeu est d'encourager la qualité des aménagements des ZAE et de requalifier les sites existants, tout en conservant l'activité logistique.

Le foncier économique : un outil de développement économique

Les périmètres des ZAE ont été transmis par les EPCI sous différents formats qui ont été traduits dans le logiciel SIG Urban Set afin de conduire les analyses. **Au total grâce à cette remontée de terrain, 98 Zones d'Activités Economiques ont été recensées sur le territoire du SCoT pour une superficie totale de 1 580 hectares. Elle couvre une superficie totale de 1580 hectares.** L'inventaire en cours des zones d'activités économiques, réalisé par les intercommunalités à l'échelle nationale, permettra de préciser cet état des lieux.

Sans surprise, le taux des zones d'activités économique est plus important sur les territoires de la vallée du Rhône : CC Drôme Sud Provence, CA Montélimar et CC Rhône Lez Provence. Ces trois collectivités représentent les trois quarts de la superficie totale des ZAE du SCoT.

Il y a actuellement des difficultés récurrentes à répondre efficacement à la demande de développement et d'implantation des entreprises d'ici 5 à 10 ans. Cela rend nécessaire une réflexion sur les opportunités foncières du territoire (acquisition de foncier, acquisition immobilière) et la capacité du territoire à être flexible par rapport aux demandes.

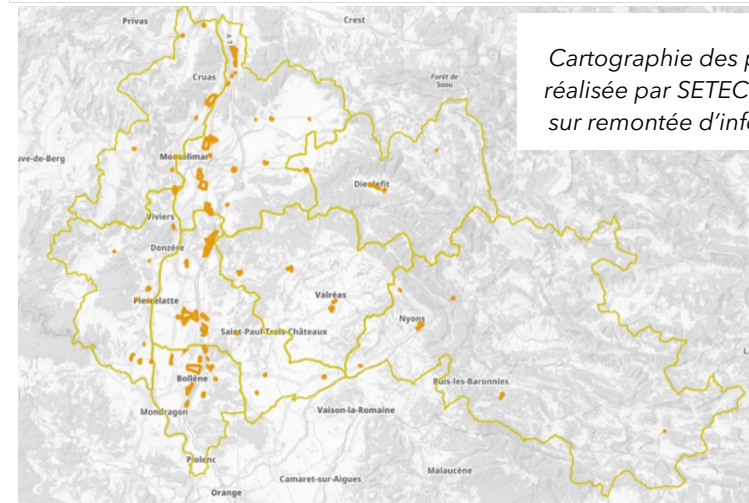
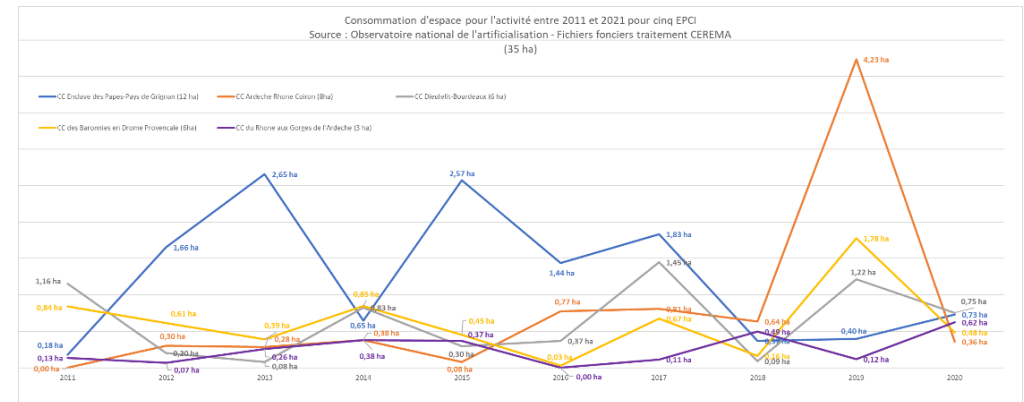
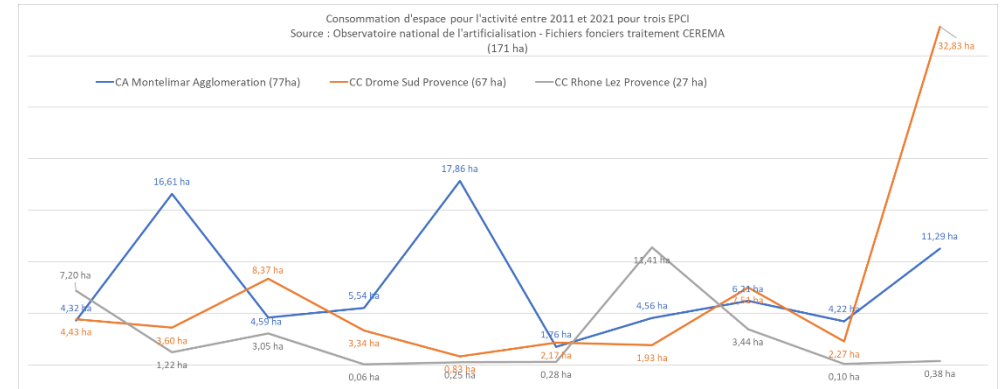
Le bilan du foncier : flux de consommation (2011-2021)



Selon l'observatoire national de l'artificialisation (traitement CEREMA), **207 hectares** ont été consommés en 2011 et 2021 pour de l'activité économique. Cela représente 18% de la consommation totale qui est dominée par l'habitat (887 ha consommés en 10 ans).

Un travail fin reste à mener sur le foncier économique que ce soit en matière de spécialisation que de qualité de services et d'optimisation du tissu urbain. Nous observons que l'accès au foncier et à l'immobilier d'entreprises reste un enjeu majeur dans les capacités de développement économique du territoire. La maîtrise publique du foncier, encore peu développée pour construire des projets économiques structurants à l'échelle du territoire, est une piste de réflexion possible.

Analyse par EPCI



Cartographie des périmètres des ZAE réalisée par SETEC en décembre 2022 sur remontée d'informations des EPCI

Diagnostics et données compilés entre Juillet et Aout 2023
dans le cadre de la procédure d'élaboration du SCoT Rhône Provence Baronnies
Réalisation : Syndicat Rhône Provence Baronnies

Contact : contact@srpb.fr

Plus d'information : www.srpb.fr